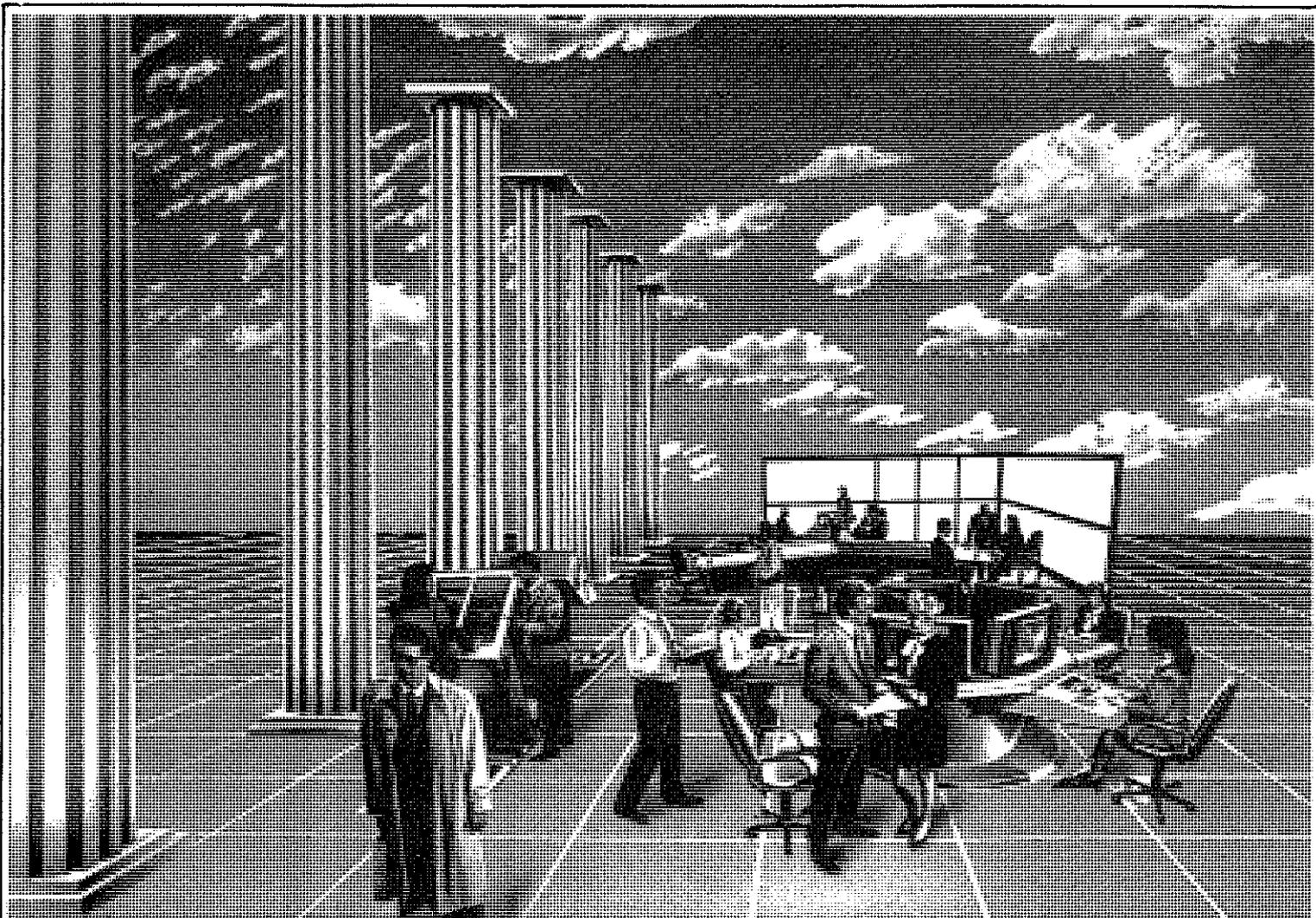


DES MOS

amitiés
gréco-suisse





ΕΘΝΙΚΗ ΤΡΑΠΕΖΑ

Η ΕΘΝΙΚΗ ΟΛΩΝ ΜΑΣ

Ελάτε στον κόσμο της **μεγαλύτερης Ελληνικής Τράπεζας**. Εθνική Τράπεζα της Ελλάδος. Μεγάλη και σύγχρονη. Βρίσκεται ανάμεσα στις **100 μεγαλύτερες τράπεζες** του κόσμου. Εδώ και 147 χρόνια, πρωτοπορεί σε κάθε μορφή τραπεζικής δραστηριότητας. Δημιουργεί τον κόσμο του αύριο.

Με την κοινωνική προσφορά της στο Έθνος, το κύρος της, το ανθρώπινο δυναμικό της, τη σιγουριά που προσφέρει, την προσπάθειά της να παραμείνει ανθρώπινη παρά το μέγεθός της, κέρδισε την εμπιστοσύνη **6.000.000 Ελλήνων** που αυναλλάσσονται μαζί της.

Τα 500 καταστήματα στην Ελλάδα, τα 55 στο εξωτερικό και η συνεργασία με χιλιάδες ξένες τράπεζες στις 5 ηπείρους, της επιτρέπουν να καλύπτει δυναμικά τον εθνικό και διεθνή χώρο. Είναι η **ΕΘΝΙΚΗ ΔΙΕΘΝΗΣ ΕΛΛΗΝΙΚΗ ΤΡΑΠΕΖΑ**.

Σήμερα, στο μεταίχμιο του 21ου αιώνα, πανέτοιμη να αξιοποιήσει κάθε εξέλιξη της σύγχρονης τεχνολογίας στις τραπεζικές εργασίες και να στηρίξει, όπως πάντα, την οικονομική ανάπτυξη του τόπου μας, η **ΕΘΝΙΚΗ ΤΡΑΠΕΖΑ** δεν είναι μόνο ένας ισχυρός Τραπεζικός Οργανισμός. Είναι η **ΕΘΝΙΚΗ ΟΛΩΝ ΜΑΣ**.



ΕΘΝΙΚΗ ΤΡΑΠΕΖΑ ΤΗΣ ΕΛΛΑΔΟΣ

Εθνική Τράπεζα της Ελλάδος. Μεγάλη και σύγχρονη. Βρίσκεται ανάμεσα στις 100 μεγαλύτερες τράπεζες του κόσμου.

ASSOCIATION DES AMITIÉS GRECO-SUISSES

MEMBRES D'HONNEUR

M. François ROSTAN, président d'honneur
S.E. Alexandre AFENDULIS
M. François LASSERRE
M. Odysseas ELYTIS
M. Walter PFUND

SOMMAIRE

Pages		
4-8	André CHARBONNET	Le dieu aux lions d'Erétrie et l'alphabet grec
9-13	Anne-Marie REYMOND	Une grand vaudois...oublié? Capodistria
15-16	Hélène HRKALOVIC et Bernard GENIER	"Homme libre, toujours tu chériras la mer"
17-19	David BOUVIER	Du Scriptorium de Cassiodore aux ordinateurs de la Corée du sud...
20	Jean-Louis VIAL	L'enseignement du grec dans le canton de Vaud
21-29	Jacques SULLIGER	Lire (présentation de quelques ouvrages) François Lasserre : <i>Nouveaux chapitres de littérature grecque</i>
	Pascale DERRON	François Lasserre : <i>Sappho, une autre lecture</i>
	Alphonse RIVIER	Claude Calame : <i>Métamorphoses du mythe en Grèce antique</i>
	Jean-Marie PILET	Jacqueline de Romilly : <i>Les sophistes</i>
	Jean-Marie PILET	Vassilis Vassilikos : <i>Rêves diurnes</i>
30	Jean-Charles SPRING	Le pianiste Matthew Koumis
31	Alcibiade E. MARGARITIS	Des nouvelles d'Athènes
32-35		Chronique de l'Association

L'Association des "Amitiés gréco-suisse" a été fondée en 1919 sur l'initiative du baron Pierre de Coubertin, désireux d'associer les Grecs résidant à Lausanne au renouveau du mouvement olympique. Le premier président en fut le docteur Francis MESSERLI.

Son but est de créer et de maintenir des relations d'amitié entre la Grèce et le canton de Vaud dans divers domaines, notamment culturel. Elle organise des conférences et des rencontres; elle garde un contact régulier avec les professeurs de la Faculté des Lettres de l'Université et les représentants officiels de la Grèce et de l'Eglise orthodoxe.

Elle s'abstient de toute prise de position politique, tout en affirmant sa fidélité aux principes de la démocratie appliqués en Europe occidentale.

Elle publie un bulletin annuel "Desmos" en grec: Le Lien, dont le nom indique bien la raison d'être et les intentions.

* * * * *

On devient membre des Amitiés gréco-suisse en s'adressant au Comité, case postale 2105, 1002 Lausanne, compte de chèques postal : 10-4528-0

Cotisation annuelle :	membre individuel :	fr. 25.-
	étudiant :	fr. 15.-
	couple :	fr. 40.-
	membres à vie individuel (versement unique) :	fr. 400.-
	membres à vie couple :	fr. 500.-

Illustration de la couverture

Jean-Antoine, comte Capo d'Istria, dessin d'après nature par Louis Letronne F. Cibb. lith. 1829

LE DIEU AUX LIONS D'ÉRÉTRIE ET L'ALPHABET GREC

"Les Géphyréens..., à ce qu'ils affirment eux-mêmes, tirent leur origine d'Érétrie... Quant aux Phéniciens arrivés avec Cadmos, et dont faisaient partie les Géphyréens, ils apportèrent beaucoup d'innovations en Grèce, et en particulier l'alphabet." Hérodote 5, 57-58.

Les fouilles suisses du temple géométrique d'Érétrie (ou Hécatompédon, "temple de cent pieds", v. fig. 3) conduites par Claude Bérard¹, ont amené la découverte d'un objet assez particulier par sa forme et d'un grand intérêt pour l'histoire de la cité eubéenne à haute époque².

Il s'agit d'une plaque en bronze réalisée selon la technique du repoussé, de 19 cm de long et de 12 cm de large, de forme parabolique, et percée d'un certain nombre de trous sur les côtés (v. fig. 1). Cet objet s'inscrit dans un petit corpus comprenant une pièce trouvée à Érétrie à la fin du siècle passé par K. Kourouniotis et conservée au Musée National d'Athènes (v. fig. 2), et trois pièces provenant de l'Héraion de Samos. Les cinq plaques de cet ensemble, de forme absolument identique et de dimensions égales, présentent le même motif décoratif : un homme debout de face, le torse nu, vêtu d'un petit pagne et soulevant des lions par une patte arrière (motif dit du **Maître des animaux**). Ce schéma se retrouve tant en Orient, dès le troisième millénaire, qu'en Grèce, de l'époque minoenne à l'époque hellénistique. On peut l'interpréter soit comme une épiphanie d'un dieu de la nature, soit comme la lutte symbolique d'un héros contre des forces mauvaises, soit comme une scène de chasse.

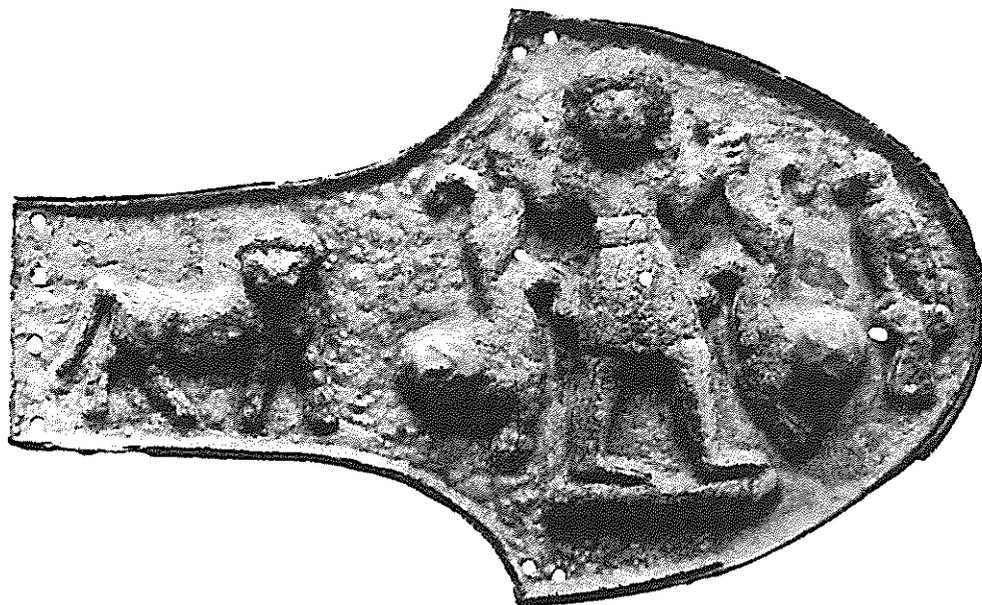


Fig. 1

¹ Voir C. Bérard, in *Desmos* 11-12, octobre 1986, p. 7-11.

² Voir notre publication détaillée, dans *Annali dell'Istituto Orientale di Napoli, Archeologia e storia antica*, 1986, pp. 117-173.

Rien dans l'objet lui-même ne permet d'en trouver la fonction. Par comparaison à d'autres pièces provenant toutes de Chypre ou d'Orient, tant sur des reliefs assyriens du 9^e au 7^e siècle, que dans des tombes chypriotes de la même époque, on constate qu'il s'agit d'une oeillère de cheval. Cette fonction est confirmée par la découverte in situ de plusieurs oeillères, à Salamine de Chypre, à Palaepaphos et à Tamassos, entre la fin du 8^e et la fin du 7^e, ainsi que par des modèles réduits de chariots chypriotes et par des oeillères décorées d'un oeil, à valeur apotropaïque certaine (le cheval est lié aux forces sauvages de la nature et au monde des morts).

Il est à noter que la seconde oeillère trouvée dans le temple ne constitue pas une paire avec la nôtre. La présence de ces objets utilitaires dans le temple d'Apollon s'explique par la coutume de l'*agalma* qui consiste à offrir des objets chargés de valeurs mythiques ou précieux, tant par leur matière que par leur rareté (les armes de bronze et particulièrement les pièces de harnachement sont des *agalmata* de choix). Le motif iconographique est peut-être en rapport avec la divinité honorée dans le temple, Apollon, en tant que **Maître des animaux**, parèdre d'une Artémis *Potnia thêrôn* sans doute également honorée dans ce sanctuaire¹.

Datation

Grâce à une stratégie très précise et sur la base de la céramique associée, nous pouvons dater la couche de destruction d'où provient l'oeillère de la fin du 8^e siècle. Cette date correspond à la disparition du temple géométrique, disparition peut-être liée à un épisode de la fameuse, voire légendaire guerre Lélantine². L'oeillère, qui devait être attachée à l'un des piliers de bois soutenant la nef du temple, est alors tombée au sol avec d'autres offrandes, également en bronze, dont on a retrouvé quelques fragments.



Fig. 2

¹ L'étude des offrandes d'un *bothros* (fosse rituelle) au nord du temple plaide en faveur d'une divinité féminine.

² Cette guerre aurait opposé, rappelons-le, Erétrie et Milet d'une part, à Chalcis et Samos d'autre part, pour la domination de la riche plaine lélantine, qui s'étend entre les deux cités, par ailleurs associées dans le mouvement colonial. Selon certains auteurs, dont A. Brelich, *Guerre, agoni e culti nelle Grecia arcaica* (Bonn, 1961), cette guerre n'a jamais eu lieu; il s'agirait en fait de la cristallisation des combats initiatiques qui se déroulaient dans cette plaine et qui mettaient en scène les jeunes des deux cités.

Origine

Les parallèles techniques, stylistiques et iconographiques plaident en faveur d'une origine nord-syrienne de cet objet. Au 8^e siècle, au nord de la Syrie et avant les premiers contreforts de l'Anatolie, dans une région de passage entre l'Ourartou et l'Assyrie, la Phénicie et l'Iran, plusieurs centres industriels spécialisés dans le travail du métal s'étaient développés sur les ruines de la civilisation hittite. On parle ainsi des principautés néo-hittites ou sud-hittites de la Syrie du Nord. L'art de ces centres a subi toutes sortes d'influences : louwite, hittite, ourartéenne, araméenne, assyrienne, iranienne. Sur place, on retrouve des motifs contemporains et tout à fait semblables à celui de notre plaque (par exemple le frontail de Tell Tainat, sur l'Oronte).

Sur la base des comparaisons stylistiques, nous pouvons placer la date de fabrication de l'oeillère d'Erétrie, et des autres oeillères du corpus, dans le troisième quart du 8^e siècle.

Inscription

Mais l'intérêt principal des objets découverts à Erétrie réside sans aucun doute dans la découverte, le long du bord supérieur de la plaque du Musée National, d'une inscription (v. fig 4) restée inaperçue depuis le début du siècle, inscription qui confirme par ailleurs l'origine et la datation que nous avons pu établir pour l'oeillère d'Erétrie. Il s'agit d'une inscription vraisemblablement araméenne plutôt que phénicienne, d'après les parallèles paléographiques et linguistiques ; sur la base des parallèles paléographiques, on arrive même à une date très proche du milieu du 8^e siècle. La surface de l'objet étant très altérée, il a fallu avoir recours à une radiographie pour parvenir à déchiffrer quelques lettres. La lecture que nous proposons à l'époque permettait d'obtenir le texte suivant :

Ce qu'a donné HRB en don aux Dieux Bons... en l'année 10 de ...

Cette lecture impliquait la présence physique d'un Sémite , et même d'un Araméen à Erétrie ; le lien direct entre l'objet et le temple au cours d'une visite; le parallélisme entre des dieux araméens ("les Dieux Bons") et les divinités d'Erétrie (Artémis et Apollon en tant que *theoi epikooi*, "dieux secourables", comme les appellent des inscriptions grecques ou bilingues plus tardives offertes par des Orientaux à divers endroits de la Grèce).

Cependant une nouvelle lecture effectuée par Mm M.G. Amadasi Guzzo¹ oriente la recherche dans une tout autre direction. Une relecture, à partir de grossissements importants de l'objet, semble en effet autoriser la lecture suivante :

Ce qu'a donné...à notre seigneur Haza'el en l'année 10 de... seigneur de ...

Si cette lecture est la bonne, il faut alors la mettre en relation étroite avec l'inscription réputée phénicienne², mais plus probablement araméenne, retrouvée sur un ivoire phénicien provenant d'Arslan Tash, en Syrie du Nord :

... H (---) fils de "M" à notre seigneur Haza'el en l'année de...

Il ne s'agit donc plus d'une inscription votive, mais d'un texte indiquant que cet objet a

¹ *Dialoghi di Archeologia* 5, 1987, 17-20.

² Voir Chr. Decamps de Mertzfeld, *Inventaire commenté des ivoires phéniciens et apparentés découverts dans le Proche -Orient* (Paris, 1954) p. 139.

Alphabet grec!

Le fait que cet objet oriental offert dans le temple d'Apollon à une date aussi haute porte une inscription araméenne est aussi très important dans la perspective de l'apparition de l'alphabet en Grèce même. En effet s'il est un fait acquis que l'alphabet grec dérive d'un alphabet sémitique, on parlait jusqu'ici d'une origine phénicienne¹. Il faudrait maintenant peut-être envisager une origine araméenne, exclusive ou en concurrence avec une origine phénicienne. On connaît par ailleurs le rôle qu'a pu jouer dans ce processus Al Mina. La rapidité de l'adoption de l'alphabet sémitique par les Grecs montre d'autre part, à l'évidence, qu'ils étaient prêts à franchir ce pas. Et la présence de cette oeillère dans le sanctuaire d'Apollon peut sans doute appuyer les revendications d'Erétrie à l'apparition de l'alphabet grec, et confirmer l'expression (orale) de K. Schefold "l'Erétrien génial qui inventa l'alphabet".

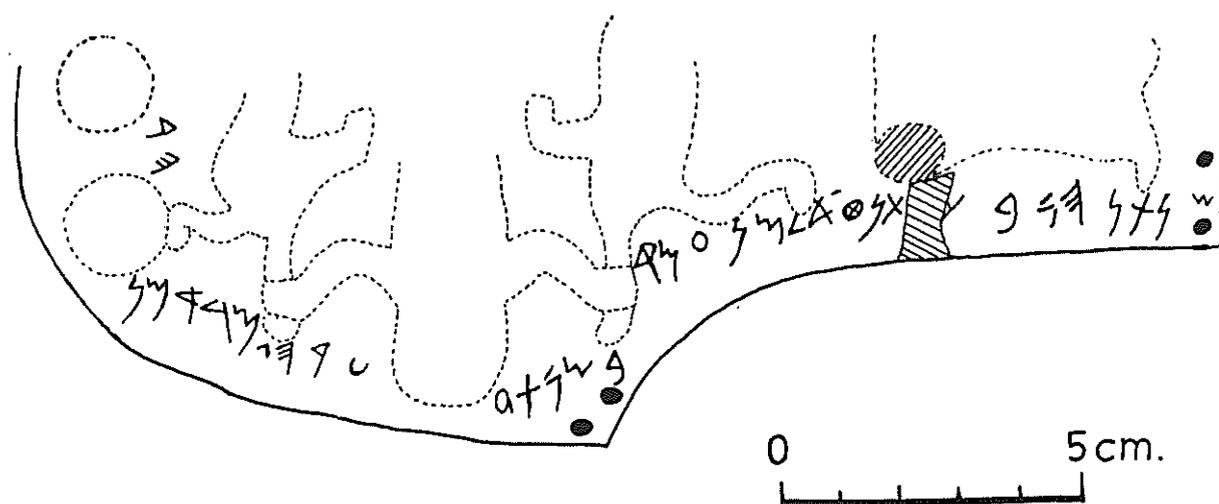
André Charbonnet

Figure 1 : oeillère d'Erétrie (musée d'Erétrie).

Figure 2 : oeillère d'Erétrie (Musée National, Athènes)

Figure 3 : plan du sanctuaire d'Apollon Daphnéphoros.

Figure 4 : inscription araméenne d'Erétrie.



ATHENES, MUS. NAT. 15070

oeillère d'Erétrie No. 2: inscription araméenne (dessin de l'auteur).

Fig. 4

¹ Notons cependant qu'à Thèbes, patrie de Cadmos le Sémite, on a retrouvé des cylindres orientaux, datés du règne de Brunaburiash II, vingtième roi cassite (sémitique) de Babylone (1375-1347).

UN GRAND VAUDOIS ... OUBLIÉ ? CAPO D'ISTRIA

Premier président de la République hellénique

Jean Antoine, comte Capodistria, qui devait devenir en 1828 premier président de la République hellénique, pas encore entièrement libérée de la domination turque, appartenait à une famille noble originaire de Dalmatie, installée depuis le XIV^e siècle à Corfou. Pourquoi et comment est-il devenu vaudois? C'est ce que je voudrais rappeler brièvement, avec l'aide, en particulier, du remarquable ouvrage de Madame Michelle Bouvier-Bron : "*La mission de Capodistriais en Suisse*" (archives Jean Capodistria Corfou 1984), ainsi que d'un article de M. Jean Hugli paru dans la Revue Historique Vaudoise en 1956, des Archives cantonales vaudoises et des Archives de la commune de Lausanne.

Mais pourquoi "oublié"? Etant à Corfou il y a quelques années, j'ai rendu visite au petit musée consacré à Capodistria dans un salon de la Société de Lecture de Corfou (fondée en 1836!) et j'ai pu y admirer le coffret précieux contenant la lettre de Bourgeois d'honneur décernée à Capodistria par la République et Canton de Genève en décembre 1815, mais il n'y avait rien sur la naturalisation de Capodistria, devenu en 1816 **"citoyen du canton de Vaud et bourgeois d'honneur de la ville de Lausanne"** (le premier dans l'histoire de Lausanne). Ma curiosité étant piquée par cette absence, j'ai voulu y voir plus clair et plus tard, consultant l'Encyclopédie vaudoise, j'ai constaté que ce grand diplomate et homme d'Etat n'y est même pas nommé!... Faut-il sauver l'honneur vaudois ?

Quelques détails, d'abord, sur la carrière de Capodistria avant sa mission en Suisse. Né en 1776, alors que Corfou et les îles Ioniennes étaient encore sous la domination vénitienne (1386-1797), Jean Capodistria alla faire à Padoue des études de médecine et de philosophie; de retour à Corfou, en 1797, il y pratiqua quelques années la médecine et fonda le "Collegio medico", première association médicale du monde grec. Entre-temps Corfou avait subi deux changements de situation : en 1797, les îles Ioniennes avaient été conquises par Bonaparte et l'armée républicaine française, et arrachées à Venise; mais en 1799, les Russes alliés aux Turcs s'étaient emparés des îles et de Corfou; les Russes y avaient institué une république semi-indépendante, la République des sept îles -République septinsulaire- sous domination turque et protectorat russe. Pendant la brève existence, fort agitée de cette république (1800-1807), Capodistria, nommé secrétaire d'Etat, s'intéressa particulièrement à l'éducation publique et devint inspecteur des écoles. Son intérêt pour le domaine pédagogique le poussera plus tard (juin 1814) à rendre visite à Pestalozzi et à son institut à Yverdon; il se liera aussi avec le pédagogue bernois Fellenberg. D'autre part, il eut à faire son apprentissage de diplomate dans cette confédération d'îles peu disciplinées, ce qui a dû le préparer à découvrir la Confédération helvétique.

Mais dès 1807, les armées de Napoléon reprirent les îles Ioniennes, la République septinsulaire fut supprimée, la domination française rétablie - et Capodistria quitta Corfou pour St-Pétersbourg et entra au service du tsar Alexandre Ier. Il fut attaché au Ministère des affaires étrangères.

A la fin de l'année 1813, au moment où, après la désastreuse campagne de Russie - à laquelle Capodistria avait participé du côté russe- l'armée de Napoléon faisait retraite à travers l'Europe dressée contre lui et avait été battue à Leipzig, Alexandre Ier envoya Capodistria en Suisse, en compagnie d'un délégué autrichien. La mission dont il le chargea était d'abord d'observer l'état où se trouvait la Confédération helvétique, qui vivait alors sous le régime de l'Acte de médiation

imposé en 1803 par Napoléon, puis d'aider la Confédération à retrouver son indépendance et sa cohésion. Dans ce programme, un point -secondaire- tenait au coeur de l'empereur Alexandre : il fallait préserver l'indépendance du canton de Vaud, dont était issu son ancien précepteur et ami Frédéric-César de La Harpe : or, jusqu'en 1798, le Pays de Vaud avait été sujet du canton de Berne. Ce "détail" influencera certainement l'action de Capodistria en Suisse.

A son arrivée, en novembre 1813, à Zurich, où siégeait la Diète, organisme central de la Confédération, Capodistria trouva la Suisse dans une situation critique. Elle était au coeur des conflits qui opposaient entre elles les Puissances alliées : d'une part, la Russie, avec l'Angleterre et la Prusse, voulaient avant tout détacher la Suisse de la France et en faire un Etat indépendant et solide au coeur de l'Europe, un barrage contre les ambitions expansionnistes françaises; de l'autre, l'Autriche, avec son chancelier tout-puissant Metternich, cherchait à faire de la Suisse sa créature, non sans en annexer quelques territoires. Metternich voulait, dans la marche des Alliés vers Paris, faire passer les troupes par la Suisse, alors que les autres puissances s'y opposaient. Sur ce point, Capodistria céda aux arguments autrichiens, et en fut vertement blâmé par son Empereur.

A l'intérieur, la Confédération était au bord de la guerre civile. La Diète, à Zurich, était paralysée : elle s'était empressée de proclamer la neutralité de la Suisse, mais les armées alliées traversaient son territoire et s'y installaient sans qu'elle pût leur opposer la moindre résistance - les soldats suisses n'étaient-ils pas dans les armées de Napoléon? Certains cantons réclamaient un retour à l'Ancien Régime; parmi eux Berne, entraînant les cantons à gouvernements aristocratiques, cherchait par tous les moyens à opposer à la Diète groupant à Zurich les députés des dix-neuf cantons, une Diète rétablissant la Confédération des treize cantons, ce qui lui rendrait ses belles possessions, Vaud et Argovie, que l'Acte de médiation lui avaient enlevées. Certains cantons déclaraient vouloir quitter la Confédération, ou se tournaient vers l'Autriche. Metternich soutenait ces tendances, encourageait en secret les tentatives de coups d'Etat des gouvernements des cantons récalcitrants.

Capo d'Istria, au moment où Alexandre Ier l'avait envoyé en mission, disait qu'il ignorait tout de la Suisse et de ses institutions, ainsi que l'allemand; mais il comprit très vite la situation et les problèmes de la Confédération, et se passionna, semble-t-il, pour la mission dont il était chargé. Pendant les dix mois que dura son séjour en Suisse (novembre 1813-septembre 1814), il déploya une activité extraordinaire, sillonnant le pays, nouant des relations avec les magistrats, se faisant des amis, entre autres le vaudois Henri Monod et Frédéric-César de La Harpe (qui pourtant s'était méfié au début de "ce monsieur qui vient du pays d'Ulysse"), se faisant aussi beaucoup d'ennemis dans les cantons conservateurs. Très vite, ses "coéquipiers", les envoyés extraordinaires et ministres plénipotentiaires d'Autriche d'abord, puis de Prusse et d'Angleterre, reconnurent son autorité et se plièrent à son sens politique - ou le laissèrent agir seul. Sa ligne est ferme : avant tout consolider la Suisse, en faire un Etat, un tout cohérent, alors que jusque-là chaque canton se considérait comme un Etat indépendant. Il presse la Diète hésitante de rédiger sans tarder un pacte fédéral garant de l'unité, avant que la paix soit signée et le sort de la Suisse réglé par les Puissances sans qu'elle puisse être représentée à ce qui sera, dès l'automne 1814, le Congrès de Vienne. Il s'occupe aussi des constitutions cantonales, celle de Vaud par exemple, celle de Genève, ville française qui demande à entrer dans la Confédération, d'autres aussi, les soumet à son examen, en fait modifier certains articles. Il s'intéresse aux futurs nouveaux cantons -Genève, le Valais, alors département français, Neuchâtel, qui restera sous la souveraineté du roi de Prusse-, à l'établissement du territoire de Saint-Gall, au sort de la région de Porrentruy et au territoire de l'évêché de Bâle.

Tout cela à un rythme ahurissant, parcourant le territoire suisse dans sa vieille calèche (il refuse

l'offre qu'un ami lui fait d'une calèche neuve), arrivant à Lausanne avant que les autorités puissent lui offrir un accueil digne de son Excellence, quittant Lausanne à trois heures du matin pour aller voir Pestalozzi à Yverdon, repartant pour Fribourg et Berne, s'absentant quelques jours pour rejoindre le Tsar au quartier général des armées alliées, puis à Paris, où s'élabore un premier traité, dictant lettre sur lettre à son secrétaire (sur papier rose doré sur tranche), du billet à un ami à l'algarade à des magistrats trop mous, hésitants, paresseux ou franchement hostiles, sans oublier les rapports circonstanciés à Sa Majesté Impériale, et les annotations et corrections aux Constitutions cantonales.

Capodistria n'était que l'agent de l'empereur Alexandre Ier, et on comprend que certains historiens attribuent à l'Empereur seul le succès de sa politique. Mais il semble que Capodistria fut plus qu'un porte parole docile : la rapidité avec laquelle il saisit la situation, la passion qu'il apporte à sa mission, mais aussi sa clairvoyance politique et son sens diplomatique surtout en font un personnage à part.¹

Un trait est frappant au cours de ces dix mois d'activité en Suisse : son esprit conciliateur ; il veut amener les gouvernements de tous les cantons, y compris les plus désireux de retourner à l'Ancien Régime, à accepter d'eux-mêmes de changer de politique et n'impose les ordres des souverains alliés qu'exceptionnellement : la Suisse doit être le résultat d'un consensus. Parmi les cantons aristocratiques, Soleure et Lucerne accepteront de se donner une Constitution plus démocratique et de la soumettre à l'examen. Les patriciens de Berne et de Fribourg sont plus récalcitrants, les Bernois surtout, parce qu'il s'agit pour eux de perdre leurs anciens pays sujets : Vaud et Argovie. Ils y viendront pourtant, mais en exigeant des rectifications de frontières et des compensations, qui ne seront pas encore fixées lors du départ de Capodistria pour le Congrès de Vienne où il va représenter l'Empereur. Son "système de conciliation" a donc porté des fruits. Mais en partant il est cependant désappointé et amer : outre la question bernoise qui ne sera réglée qu'en 1815, le Pacte fédéral enfin adopté par la Diète est bien différent de celui qu'il avait prévu : les cantons, en effet, ne veulent pas lier les Constitutions cantonales au Pacte fédéral et renâclent devant l'exigence d'une harmonisation. Jusqu'en 1848 ils resteront des états fédérés, mais souverains. Au Congrès de Vienne, où Capodistria représente Alexandre, il défendra les intérêts de la nouvelle Confédération des 22 cantons - et particulièrement Genève; et ce n'est qu'au second Traité de Paris que le statut de la Suisse sera fixé, son territoire défini et sa neutralité confirmée.

Et les Vaudois ? Les modifications apportées par Capodistria à leur projet de Constitution ne correspondent pas à la structure de leur société terrienne et à leurs habitudes démocratiques -on les considérait comme "Jacobins" dans les cantons aristocratiques- mais le canton reste indépendant et son territoire est intact.

Cependant Capodistria -M. le comte de Capo d'Istria- ne deviendra Vaudois qu'en mai 1816, vingt mois après avoir quitté la Suisse. Des citoyens avaient déjà suggéré cette naturalisation, mais il jugeait nécessaire l'accord de son souverain. C'est lorsque, en décembre 1815, leur bienfaiteur devint Bourgeois d'honneur de Genève qu'ils se décidèrent à agir. Les démarches préliminaires durèrent : ils voulurent d'abord s'enquérir de tous les titres et distinctions de leur futur concitoyen auprès de l'ambassadeur de Russie en Suisse, puis envoyer un courrier à Capodistria pour obtenir son accord et celui d'Alexandre.

Enfin, le 22 mai 1816, le Conseil d'Etat, présidé par le landammann Pidou, décide de soumettre au Grand Conseil la proposition d'offrir à Capodistria la naturalisation vaudoise, avec le droit

¹ Cf. les conclusions de Mme Bouvier, op.cit. p. 276 sq.

de bourgeoisie du chef-lieu du canton, en raison "*de la haute protection dont notre Canton en particulier a été l'objet de la part de sa Majesté l'Empereur de Russie, ainsi que de l'active bienveillance avec laquelle Monsieur le comte de Capo d'Istria, ministre de ce monarque, a été pour nous le fidèle organe de Ses intentions favorables*". La municipalité de Lausanne a été pressentie et s'est déclarée favorable à l'unanimité à la réception de M. le comte de Capo d'Istria au nombre des bourgeois de cette ville et a décidé de proposer au Conseil communal de lui faire hommage du prix de cette bourgeoisie "*comme une faible expression des sentiments qui l'animent*".

En recevant cette proposition du Conseil d'Etat, le Grand Conseil, comme il se doit, nomme une commission d'examen, qui heureusement ne perd pas de temps à discuter et rend une réponse favorable dès le lendemain. Le 25 mai 1816 le Grand Conseil décrète :

Art 1 : Son Excellence Monsieur Jean Comte de Capo d'Istria, Conseiller d'Etat actuel de Sa Majesté l'Empereur de Russie, Secrétaire d'Etat au Département des affaires étrangères, Chevalier Grand-Croix de l'ordre de St Wladimir et de Celui de Ste Anne de Russie, de celui de St Léopold d'Autriche, et de celui de l'Aigle rouge de Prusse, est déclaré citoyen du Canton de Vaud et jouira de tous les droits attachés à cette qualité.

Art 2 : Le Conseil d'Etat est chargé de faire parvenir le présent décret à Monsieur le Comte de Capo d'Istria comme un témoignage de la reconnaissance du Canton.

Donné sous le grand sceau de l'Etat à Lausanne le 25 mai 1816.

C'est ainsi que, le 25 mai 1816, Capodistria est devenu citoyen vaudois. Le 28, le Conseil municipal de Lausanne, qui avait attendu la décision de l'Etat, promulgue à son tour une Lettre de Bourgeoisie en faveur de Son Excellence etc. à peu près dans les mêmes termes, mais qui déclare en outre : "*ILe présent acte étant aussi commun à ses descendants, qui seront à toujours admis à jouir des prérogatives et avantages attachés au plein droit de Bourgeoisie de cette dite Ville*" .

On pourrait s'arrêter là. Mais l'histoire continue, avec des détails plaisants : il fallait donner forme à ces précieux décrets, puis les faire parvenir au nouveau citoyen vaudois et Bourgeois de Lausanne. Le juge de paix de Rolle écrit au Département de l'intérieur que "*Monsieur Berney, commissaire à Rolle, se chargera avec plaisir de copier (les deux actes) sur vélin.*" ce qu'il fait d'une fort belle écriture, n'acceptant finalement que d'être dédommagé de ses frais... Entre-temps, on a écrit à Genève pour savoir comment ces choses-là se font. Genève répond que ces lettres sont écrites sur parchemin, meilleur que le vélin, enfermées dans une boîte de maroquin doublée de velours blanc; au milieu de la boîte il y a une place ronde, destinée à recevoir le sceau, qui est lui-même enfermé dans une petite boîte ronde, tantôt en or, tantôt en argent... Le Département de l'intérieur fera de son mieux, mais cela prend du temps : ce n'est qu'en septembre que tout sera prêt, les deux actes copiés et, pour les sceaux, deux boîtes en or avec émaux, dont l'un représente une vue de la ville de Lausanne et l'autre le frontispice de la salle du Grand Conseil. Ce sont ces documents précieux qui ont disparu en 1943, lors d'un bombardement qui détruisit la maison de la famille Capodistria.

Il s'agit ensuite de faire parvenir le caisson contenant le coffret de maroquin et les deux boîtes à St -Pétersbourg à son destinataire en les confiant à des hommes sûrs qui l'accompagneront par Francfort et Lubeck... Capodistria reçoit enfin ses "patentes" en juin 1817. Il avait été averti des décisions du Grand Conseil vaudois et du Conseil municipal de Lausanne dès le mois de juin 1816 et avait exprimé sa reconnaissance dans une lettre à son ami H. Monod, se réservant de le faire de façon officielle quand il aurait reçu les actes. Il écrit donc officiellement au président du Conseil d'Etat, exprimant son plaisir avec tant d'aménité et de gentillesse que je ne résiste pas à

l'envie de reproduire cette lettre :

Monsieur le Landammann,

A une époque où toutes les Nations unies par des souvenirs de calamités et de gloire travaillent à fonder sur la base de la Religion et de l'expérience, la liberté de chaque Etat et la prospérité de tous, il est aussi peu étrange qu'il est honorable pour un individu né sous le Ciel de l'Ionie, de retrouver dans vos Vallées des amis et des concitoyens. Telle est la réflexion qui m'a été suggérée par l'envoi de l'acte en vertu duquel le Grand Conseil du canton de Vaud, et celui de la Cité de Lausanne me défèrent simultanément les droits et prérogatives attachés à la qualité de citoyen de votre Patrie. Permettez, Monsieur, que je m'adresse à vous comme à son premier Magistrat, pour vous prier d'être auprès de ces deux Corps respectables l'interprète de la reconnaissance dont je suis pénétré. L'affection et l'estime sincère que votre nation m'inspire ont devancé, j'ose dire, les liens constitutionnels qu'il m'est agréable de contracter aujourd'hui. Ces sentiments et les services que j'ai été peut-être dans le cas de rendre à la Confédération, en remplissant les intentions bienveillantes de l'Empereur, mon Auguste Maître, puissent-ils offrir le gage de mon attachement futur à mes nouveaux concitoyens.

Veillez leur en faire agréer, et en recevoir vous-même, Monsieur, la franche et loyale assurance ainsi que celle de ma considération la plus distinguée.

signé

*Le Comte de Capodistria
Citoyen du Canton de Vaud et
Bourgeois de Lausanne*

St-Petersbourg ce 9 Juin 1817.

Malgré la reconnaissance et l'amitié témoignées aux autorités du canton de Vaud, lorsque, au moment de l'insurrection des Grecs contre l'empire turc, Capodistria quitta le service du Tsar, c'est à Genève qu'il s'établit et rejoignit le Mouvement Philhellène. En 1827, appelé à la présidence de la République hellénique - qui était loin d'être entièrement libérée - il accepta. Il fut assassiné en 1831. Il n'avait jamais pu retourner à Corfou.

A.-M. Reymond-Exchaquet

*St-Petersbourg
le 9 Juin 1817.*

*Le Comte de Capodistria
Citoyen du Canton de Vaud et
Bourgeois de Lausanne.*



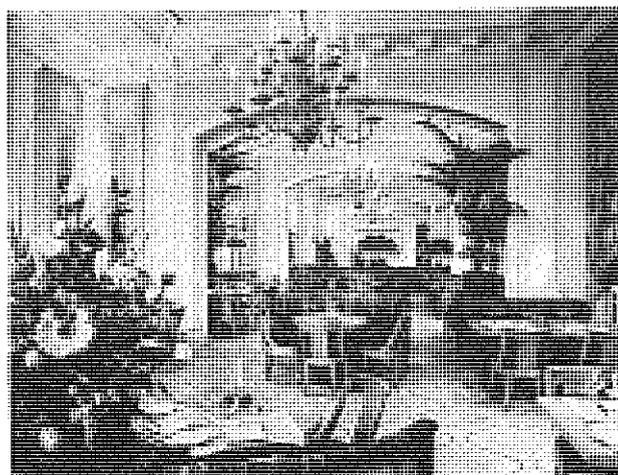
BEAU-RIVAGE PALACE

LAUSANNE-OUCHY

Vos rendez-vous gourmands

RESTAURANT
ROTONDE
BEAU-RIVAGE

CAFÉ
BEAU-RIVAGE



Restaurant gastronomique climatisé

Grande carte,
menu d'affaires au déjeuner,
menu gourmand le soir.

Ouvert tous les jours dès 12h.00 pour le déjeuner
et dès 19h.00 pour le dîner.

Le soir, tenue de ville recommandée.
Réservations : 021/26 38 31

Bar - Café - Terrasse

Spécialités de saison et régionales,
cuisine minceur.

Ouvert tous les jours de 9h.00 à 1h.00 du matin.

Apéritif musical dès 19h.00.

Restauration chaude jusqu'à 23h.45.

Réservations : 021/26 96 57

BEAU-RIVAGE PALACE
LAUSANNE-OUCHY - TÉL. 021/27 73 11

"HOMME LIBRE, TOUJOURS TU CHÉRIRAS LA MER !"

Lorsqu'il "fait" la Grèce comme on "fait" l'Afrique, l'Australie ou les Seychelles, le visiteur est immédiatement conquis par la gentillesse proverbiale des Grecs, le paysage et les clichés, qu'ils soient photographiques ou littéraires.

Mais lorsqu'il marche sur les traces du colosse de Maroussi et qu'il se souvient avec Tsickas que les cités sont à la dérive, lorsque Durrell lui fait visiter les îles et qu'il s'émeut de l'admirable étude que Cavafy mène, montrant l'étrange parallèle qui unit la poésie de T.S. Eliot et de Séféris, le même visiteur désespère...

Qu'est devenue la Grèce chère à ses études classiques ? Elle est là, à Epidaure, à Mycènes ou Delphes, affublée en été de quarante cars de touristes par jour. Le garçon, aimable, car les Grecs le sont restés, vend dans un cadre de pacotille des boissons incertaines à des prix américains. On fait semblant de parler anglais. Tant mieux ! Car ainsi tout le monde est à l'aise: on est comme en Suisse. Le touriste est roi, comme il se doit.

Au-delà du cliché, culturel ou touristique, il y eut Panayaki. Il tenait café au milieu de l'alignement des restaurants prétentieux et des boutiques gavées de colifichets dérisoires qui gamissent les chambres à manger. Le sourire édenté, la calvitie naissante, la trogne enluminée, la libation exubérante mais sans excès, la générosité à coeur de main, tel était cet homme. Il ouvrait son café à quatre heures du matin. L'heure des pauvres, l'heure des angoisses, celle des ivrognes et des insomniaques. Mais aussi celle des pêcheurs aux pieds nus larges et calleux, à l'habit nauséabond certes, mais lorsque la pêche a été bonne, le rire coupant la figure et la monnaie plein les poches. Car ces travailleurs de la mer venaient noyer leur fatigue chez leur papa à tous : Panayaki.

Au mur, dans le café : "Ma poêle, c'est ma vie !"

Des murs d'un vert pisseux, une crasse endémique, quelques tonneaux en perce, un butagaz de hasard, des chaises bancales et des tables imprécises "meublaient" cette officine. Panayaki régnait sur tout cela, distribuant son vin pour rire. En outre, c'était l'auberge espagnole, chacun portant dans la poêle ce qu'il avait amené : qui du poisson, qui du fromage, des tomates ou des fruits. Le maître gérait le tout, distribuait aussi bien au généreux donateur qu'à celui qui était arrivé les mains vides.

Il est important de conter comment un homme aussi somptueux (quel bonheur quand le fond et la forme s'allient) est contraint de redescendre sur terre, victime de mesquineries administratives . En effet l'administration veillait .

Traîné comme un malpropre devant l'autorité parce que son modeste café ne s'ornait pas d'une intempestive liste des prix, Panayaki fut contraint de se rendre au Tribunal du Pirée. Il expliqua à sa manière qu'il n'y avait pas de prix puisque tout le monde contribuait à la vie du café. N'exigeant rien et donnant tout, les comptes étaient évidemment équilibrés.

- Avez-vous des témoins ? demanda le juge amusé.

Intense moment d'émotion. L'on vit dix hommes, plus anachroniques les uns que les autres, le cou ceint d'une cravate sur une absence de chemise, se lever comme un seul homme : "C'est pas vrai, tout est faux, le flic est vendu et nous sommes prêts à le jurer ! "

Invectives, clabaudages, charivari tonitruants s'ensuivirent.

Le policier témoin de ces irrégularités convint pour le plus grand épanouissement de Panayaki que la loi était parfois sotté. Le juge, d'amusé qu'il était, tapait frénétiquement de son marteau pour cacher un rire inextinguible à l'image des dieux de l'Olympe.

Affaire classée.

Un avocat curieux et adepte de la philosophie panayakienne assistait à l'audience et demanda intrigué :

- Tes témoins-clients, comment as-tu réussi à les faire sortir de leur île pour venir au Tribunal du Pirée?

Malicieux et pervers, Panayaki livra sa recette :

- Je leur ai promis une semaine de godaille à l'oeil et leur ai payé à chacun une cravate !

Ainsi, au grand jamais la loi ne s'imposa chez Panayaki.

Il serait trop long de conter les mille et une anecdotes surprenantes, étonnantes et ubuesques dont Panayaki fut l'artisan pour notre plus grand bonheur.

Echapper à la quotidienneté, plonger dans l'incertain, découvrir l'impossible réjouit l'homme sain. Panayaki, magicien de la poêle, du verbe (en effet il mélangeait avec une extrême élégance tous les jurons de la terre et un espéranto qui n'appartenait qu'à lui) et de l'amitié, opérait ce miracle. Dans son antre à pochards que nous avons connu s'offrait parfois le rare privilège de jouir d'un bonheur parfait après lequel courent tous ceux qui "font" un pays.

Or il arriva que les dieux furent distraits. Leur oeil bienveillant dont Panayaki était le modeste serviteur s'oublia un instant. Les promoteurs voyous, la famille avide du lucre d'un local bien situé, lui suggérèrent de prendre une retraite "honnête et bien méritée".

Depuis les dieux ont honte, les amis sont perdus et les pêcheurs amers. Il fut un matin triste où en face du café on vit entre les barques, une grosse pierre au cou, le Prince Panayaki flotter entre deux eaux.

Il était curieusement long le cortège accompagnant le modeste cercueil de Panayaki l'Illuminé, cet étrange fou de la générosité, cet inventeur perpétuel de la quotidienneté.

C'était dans l'île d'Egine en février 1989. Le touriste ne sait pas, nous nous en souviendrons.

Hélène Hrkalovic et Bernard Genier

Nouveau à LAUSANNE

Boutique

Méditerranée

ALIMENTATION - VINS - TRAITEUR - SPECIALITES D'ORIGINE



SPECIALITES GRECQUES

87 denrées alimentaires διαφορα τροφιμα	99 sortes de vins Ειδη κρασιου	28 Møzes maison chauds et froids Μεζε σπιτισαιοι κρυοι και ζεστοι
--	-----------------------------------	--

ΕΛΛΗΝΙΚΕΣ ΣΠΕΣΙΑΛΙΤΕ
Ενα απο τα πλεον περιποιημενα μαγαζια

Avenue Juste-Olivier 23 - 1006 LAUSANNE - SUISSE

☎ (021) 312 13 22 - Fax (021) 312 13 63

DU SCRIPTORIUM DE CASSIODORE AUX ORDINATEURS DE LA CORÉE DU SUD ET DES PHILIPPINES OU LE DESTIN D'UN NOUVEAU *THESAURUS DE LA LANGUE GRECQUE*.

Vers 550 de notre ère, alors que l'Occident est tombé aux mains des Barbares, Cassiodore, riche d'une excellente culture classique et fort d'une brillante carrière politique –auprès notamment du roi ostrogoth Théodoric – prend sa retraite. Désormais au seuil de la vieillesse, il entend se consacrer à Dieu et fonde dans le sud de l'Italie le couvent du *Vivarium*, une sorte d'Académie chrétienne. Dans le règlement qu'il rédige à l'intention des moines, il inclut la lecture et la copie de textes profanes, grecs et latins. Cassiodore avait compris à quel point il était nécessaire de sauver la culture gréco-latine pour retarder la rupture entre l'Orient et l'Occident. Copier du grec était ainsi plus encore qu'un pieux devoir, une tentative d'influencer l'histoire. Cassiodore mort, les moines se sentirent bientôt troublés par les textes profanes de la littérature grecque et prudemment, pour ne pas choquer Dieu, on les oublia pour ne recopier que les textes des pères de l'Eglise. Pour sauver le trésor de la langue grecque, il fallut alors compter sur les fidèles d'une autre religion, l'Islam.

Vers le milieu du VII^{ème} siècle, les Arabes, à la conquête de la Perse, pénètrent dans le Turkestan; à Samarcande, reliée à la Chine par une vieille route commerciale, ils découvrent l'une des plus grandes inventions chinoises: le papier. Un siècle plus tard, les premières fabriques de papier font leur apparition à Bagdad; au X^{ème} siècle, la fabrication passe en Egypte; au XII^{ème}, les Arabes introduisent le papier en Espagne. Le papier, c'est bien sûr une véritable révolution dans la diffusion de l'écriture. Le parchemin était un matériau précieux, fait avec la peau de bêtes souvent peu nombreuses dans des contrées et en des temps où la famine n'était pas rare. Tout au contraire, le papier est un matériau industriel dont on peut facilement augmenter la production. Dès lors, on peut s'adonner aux joies de la copie sans autre limite que celle du temps. L'envie vient, puisque l'on en a les moyens, de copier, de traduire et de conserver le plus grand nombre possible de textes. Les penseurs grecs sont ainsi traduits en arabe, des traductions qui seront souvent pour les savants du Moyen-âge le seul moyen d'accéder à la pensée des grands philosophes grecs et l'on traduira alors en latin ces grecs arabisés.

On peut s'interroger sur ce qu'aurait été la Renaissance sans la découverte du papier par les Chinois, sans les conquêtes des Arabes et sans le zèle des copistes chrétiens. L'histoire de la culture occidentale est faite de dettes et l'idée d'un héritage direct est un leurre. Pour remonter à l'origine qu'il s'attribue, l'Occidental doit faire plus d'un détour, se souvenir aussi bien des copistes chrétiens que des copistes de l'Islam.

Au début des années 1980, plus d'un millénaire après l'aventure des premiers copistes médiévaux, on se remet soudainement et une fois encore à recopier du grec, dans des lieux pour le moins inattendus: en Corée du Sud, aux Philippines ou au Mexique. Et l'on travaille avec frénésie puisque en moins de huit ans ce sont pratiquement tous les textes de la littérature grecque, d'Homère jusqu'au VI^{ème} siècle de notre ère, qui se trouvent retranscrits: l'équivalent de 62 millions de mots, correspondant à quelque 2900 auteurs et 8400 œuvres; pour qui lirait à une vitesse de 100 mots minutes, à raison de huit heures par jour, il faudrait plus de trois ans et demi pour lire tout ce corpus¹. Lointains et ultimes descendants des moines du *Vivarium* et des

¹ L'entreprise est cependant loin d'être définitivement achevée. Outre les multiples corrections qui doivent encore être faites, il est question d'intégrer au TLG les apparats critiques et les *scholies* et de couvrir également la littérature grecque de l'époque byzantine, jusqu'à la chute de Constantinople en 1453.

copistes arabes, ces Coréens, Philippins ou Mexicains n'obéissent toutefois à aucun dieu, à aucune motivation intellectuelle. Plus insolite encore, ils ignorent tout du grec ancien et de la culture classique; assis devant des écrans d'ordinateurs, ils retranscrivent les textes grecs pour les confier à des machines et cela dans une langue étrange, faite pour la machine et où l'on voit, par exemple, les parenthèses remplacer les esprits doux ou rudes, les astérisques indiquer les majuscules: c'est que le grec ancien représente un nombre important de signes si l'on tient compte, entre autres, de toutes les combinaisons possibles d'accents et d'esprits. Rien de ce que les copistes coréens ou philippins écrivent ne leur parle; s'ils sont chargés de ce travail, c'est que les meilleurs copistes sont ceux qui retranscrivent les textes mécaniquement sans les faire passer par leur pensée.

Pour comprendre ce qui se passe dans ces *scriptorium* de l'âge moderne, il faut remonter au début des années 1960. Un nouveau support a été découvert pour l'écriture: le support "informatique". Qu'il s'agisse de bandes magnétiques ou plus tard de disques optiques, le support "informatique" présente deux avantages considérables: contenir en un minimum d'espace un maximum d'informations et autoriser par le moyen de l'ordinateur une lecture particulièrement rapide de ces informations; un résultat rendu possible par un système de codage en langage binaire des informations (le corpus que l'œil humain aurait mis trois années et demie à lire, l'ordinateur peut le parcourir aujourd'hui en moins d'une heure et sans oublier un seul mot ni une seule lettre).

Les philologues américains allaient être les premiers à s'enthousiasmer pour cette nouvelle technologie. Dans un premier temps, il s'agit d'entreprises modestes. On se contentait de transcrire un auteur, de préférence un auteur latin (la transcription du grec restant plus complexe); l'œuvre transcrite, on élaborait le programme qui devait servir à son exploitation. Fort de sa vitesse de lecture et de sa mémoire, l'ordinateur se révéla d'emblée un outil idéal pour établir des index et des concordances, procéder à des analyses métriques, voire grammaticales. A comparer alors les index de l'homme et ceux de la machine, il est apparu que l'ordinateur était pour ce type de travail un serviteur plus sûr que le cerveau humain; les seules erreurs rencontrées étaient dues à l'inattention des copistes.

En 1972, le professeur Theodore Brunner (Université de Californie, Irvine), convaincu de l'intérêt de l'informatique pour l'étude des textes classiques, entreprend de constituer un nouveau Thesaurus de la langue grecque; il s'agit cette fois d'inscrire sur un support informatique l'ensemble de la littérature grecque pour autoriser des recherches qui porteraient sur tout cet ensemble. Un projet considérable qui allait poser toute une série de problèmes pratiques et économiques. Il fallait recenser tous les auteurs et les textes grecs, choisir les éditions qui seraient utilisées, opter pour un système d'ordinateur, concevoir un alphabet qui permettrait de transcrire le grec et ses signes diacritiques, trouver des copistes -en raison des diversités de présentation dans les éditions de textes anciens, il était impossible de recourir à des techniques de copiages automatiques (scanner ou lecteur optique)². Enfin, il fallait songer, avant de rentrer l'information, à la façon dont elle pourrait être exploitée.

La solution choisie fut finalement celle qui semblait la plus neutre et à même par la suite d'être exploitée dans les directions les plus variées. On décida de concevoir le corpus de la littérature grecque comme une vaste banque de données où seraient contenus tous les textes. A ce corpus fut ajouté un index spécifiant pour chaque œuvre, entre autres, sa date, son lieu d'origine, le

² Le bas prix de la main d'œuvre dans certains pays du tiers monde allait amener T. Brunner à traiter avec des firmes de Corée de Sud et des Philippines ou du Mexique.

genre littéraire auquel elle appartient, l'édition critique utilisée³. Cet important index, inclus dans cette version informatique d'un nouveau *Thesaurus Linguae Graecae* (TLG), constitue une importante quantité d'informations que les programmes, destinés à lire le TLG, pourront exploiter.

Pour donner une idée de l'importance de l'entreprise dans laquelle se lançait le Professeur Brunner, on peut rappeler que de 1972 à l'hiver 1987, la création du TLG nécessita plus de 300 000 heures de travail de la part d'une équipe de 73 personnes assignées aux recherches exigées par la création d'un tel corpus; ce chiffre ne comprenant pas les nombreuses heures de travail des copistes coréens ou philippins pour entrer manuellement, en les tapant sur le clavier des ordinateurs, les textes du corpus. Le coût général de l'entreprise s'élevait en hiver 1987 à environ 6 millions de dollars⁴. Aujourd'hui, dans sa version la plus récente, le TLG se présente sous la forme d'un disque optique (CD-Rom, compact disc read only memory).

Conçu comme une banque de données, le TLG ne saurait être exploité sans l'aide d'un programme correspondant au type de recherches qu'on souhaite effectuer et soumis bien sûr aux contraintes de la banque de données. Une tâche à laquelle se sont attelés divers instituts. Ces programmes, à l'heure actuelle, permettent essentiellement d'effectuer des recherches d'occurrences: chercher un mot, un groupe de caractères, une association de mots dans tout le corpus ou dans une partie limitée à un genre littéraire, une époque ou un groupe d'œuvres défini pour l'occasion d'une recherche particulière.

Vaste entreprise de recensement de la littérature grecque, la création du TLG offre à l'homme du XX^{ème} une nouvelle façon de lire et de parcourir la littérature grecque. Il est encore difficile de définir l'influence de l'ordinateur dans l'évolution des études classiques⁵. Mais il est certain que dans les *scriptorium* de Corée du Sud ou des Philippines, la littérature grecque s'est mise à exister d'une autre façon. Les philologues de demain auront à s'en souvenir pour comprendre l'histoire des nouvelles Renaissances.

David Bouvier



³ Cet index a été rédigé par deux associés du Professeur Brunner, L. Berkowitz et Karl A. Squitier; il a également été publié pour être utilisé comme guide de références : *Thesaurus Linguae Graecae Canon of Greek Authors and Works*, Oxford University Press, 2^{ème} éd., 1986; une 3^{ème} édition est en cours.

⁴ Pour diverses informations sur la création du TLG, cf. Th. F. Brunner, «Data banks for the humanities: Learning from Thesaurus Linguae Graecae», in *Scholarly Communication* 7, Winter 1987. Le bulletin *TLG Newsletter* distribué par l'Université de Californie, Irvine, dresse régulièrement le bilan et l'état de l'entreprise.

⁵ La *Revue de l'Organisation internationale pour l'étude des langues anciennes par l'ordinateur*, inaugurée en 1966, donne une idée des possibilités de recherches permises par l'ordinateur. A consulter également la revue *Computers and the Humanities*, en particulier l'article de Linda W. Helgerson, «CD-Rom and Scholarly Research in the Humanities» (dans le numéro 22 (1988) de cette revue, pp.111-115) qui donne des indications générales sur les programmes réalisés aux USA pour exploiter les données du TLG. Voir aussi sur un programme plus précis, réalisé à Pise, notre communication dans les *Actes du Colloque "Epigraphie et Informatique"*, Lausanne, 1989, pp. 161-7.

L'ENSEIGNEMENT DU GREC DANS LE CANTON DE VAUD

Le temps est passé où, dans les collèges, les classes de grec formaient de gros bataillons. Mais il ne s'agit pas ici de revenir sur cette évolution. Notre propos est de présenter la situation actuelle dans le recrutement des futurs hellénistes, comme "Desmos" l'a déjà fait à plusieurs reprises.

Nous avons pu constater cette année une hausse remarquable des effectifs des élèves de grec en 7e. Si durant ces vingt dernières années la moyenne des volées d'hellénistes de 7e étaient de 74 élèves, nous avons atteint à la rentrée d'août 1989 le nombre record de 121. Mieux encore : alors qu'il y avait, toujours durant ces vingt dernières années, une moyenne d'un helléniste pour sept latinistes, nous constatons qu'en 1988-89, un latiniste sur quatre étudie le grec. Jamais nous n'avons eu autant d'hellénistes en 7e dans notre canton !

Il faut maintenant tenter d'expliquer ce nombre considérable. La récente réforme scolaire a permis l'ouverture de nouveaux établissements secondaires qui ont pu proposer le grec à leurs élèves; citons entre autres Coppet, Gland, Grandson. Il est heureux aussi de constater que des établissements où le grec avait disparu ces dernières années ont renoué avec cet enseignement, par exemple : Orbe, Villamont et Vevey. A cela s'ajoute peut-être une plus grande homogénéité des classes de 6e latine; les élèves étant tous choisis sur des critères plus sélectifs, moins nombreux sont ceux qui éprouvent des difficultés en 6e et que l'étude du grec pourrait effrayer. Quoi qu'il en soit, il nous faudra attendre quelques années pour tirer les conséquences positives ou négatives de la récente réforme en ce qui concerne les effectifs d'hellénistes. Il faut mentionner aussi les efforts des maîtres de grec qui ont oeuvré pour présenter aux élèves de 6e et à leurs parents cette discipline qui nous est chère, mais souvent méconnue.

A l'évidence, l'engagement personnel d'un maître peut entraîner de nombreuses "vocations" et cela semble être le cas cette année. Soyons aussi reconnaissants aux directeurs des établissements secondaires de créer ou de maintenir un cours de grec pour fort peu d'élèves parfois, et à Monsieur Claude Calame, professeur de grec à la Faculté des Lettres, pour l'action soutenue qu'il mène auprès des autorités scolaires en faveur du grec.

Ne nous emballons pas ! 121 élèves en 1988-89 est un chiffre magnifique, mais quant à en faire une moyenne pour ces prochaines années, nous ne pouvons que l'espérer et non le tenir pour un fait acquis. Une centaine d'élèves par année serait déjà remarquable. Les enseignants, premiers concernés, restent bien conscients et convaincus des efforts à fournir pour atteindre ce but.

Jean Louis Vial
président de la Commission du grec.

RECONNUE
PAR LA F.M.H

**ECOLE
M&NERVA**

ECOLE D'ASSISTANTES MEDICALES
ET PROPOSE SON

**● Cours d'assistantes
médicales**

Petit-Chêne 22
☎ (021) 312 24 61
1003 Lausanne

**FÊTE
SES 40 ANS**

Entrée scolaire: **1er mars 1990**
Renseignements et documentation sur demande.

FRANÇOIS LASSERRE : NOUVEAUX CHAPITRES DE LITTÉRATURE GRECQUE (1947-1986)¹

La Faculté des Lettres de l'Université de Lausanne a voulu marquer le soixante-dixième anniversaire du professeur François Lasserre en publiant certains de ses travaux. Il a fallu faire un choix dans une production scientifique considérable. La bibliographie de François Lasserre mentionne en effet – outre une quinzaine de livres – plus de soixante articles, de quoi remplir trois épais volumes. L'auteur a donc proposé de rassembler les pages qu'il a consacrées à des textes découverts dans les dernières décennies et qui sont venus enrichir le trésor de la littérature grecque. Il s'agit le plus souvent de fragments conservés sur des papyrus et passablement mutilés, qu'il faut restaurer puis interpréter.

Le recueil comprend treize articles classés dans l'ordre chronologique, d'Archiloque (représenté par quatre études) à Psellos, dont François Lasserre publie un traité inédit sur la carte de la terre. A l'occasion de leur réunion dans ce volume, ils ont été l'objet d'une mise à jour, dans les notes et dans un post-scriptum où l'auteur rend compte des derniers résultats de la recherche. Il est naturellement impossible de présenter ici en détail ces études sur des textes qui touchent aussi bien à la poésie qu'à la science et la philosophie. Tout au plus peut-on par quelques exemples illustrer la méthode de l'auteur et montrer l'intérêt de sa recherche.

Sous le titre *Archiloque et la fille aux cheveux blonds* (p.43-67), François Lasserre étudie le fragment d'une épode – les trente-cinq derniers vers d'un poème qui devait en contenir une centaine – retrouvé en 1974 sur un papyrus de Cologne. C'est le plus long texte qui nous soit parvenu du poète de Paros, avec les trente-neuf iambes du papyrus d'Oxyrhynque 2310 qui sont aussi présentés dans ce volume (p.29-41). Si l'on rappelle qu'il nous reste à peine quatre cents vers d'Archiloque, éparpillés dans de multiples fragments, ce texte restauré, traduit et commenté constitue déjà un apport considérable. Mais l'auteur va plus loin. Après avoir défendu l'authenticité du poème contre les arguments négatifs tirés de la versification, du style et du contenu, il en reconstitue le plan : Archiloque, éconduit par Néoboulé, confie à un ami qu'il a pris une nouvelle maîtresse, la fille aux cheveux blonds, qu'une entremetteuse a jetée dans ses bras. Le poème ainsi restauré fournit un repère biographique qui permet de fixer sa place dans le recueil des épodes d'Archiloque, où les pièces étaient rangées selon un classement chronologique en même temps que métrique. Notre fragment constituait la fin de l'épode VIII, qui a inspiré pour la forme et – plus librement- pour le fond l'épode XI d'Horace.

Une autre étude, *L'élégie de l'huître* (p.95-122), progresse comme une enquête policière. Un papyrus opisthrographe du Louvre conserve six colonnes d'un traité relatif à des phénomènes d'optique. Une des colonnes est totalement détachée des autres. En examinant le verso du papyrus afin de fixer la place exacte de ce fragment, François Lasserre y a découvert le texte d'une courte élégie (six vers) suivie de cinquante-trois lignes de commentaires. Le sujet est amusant : une huître, s'adressant sans doute aux dîneurs qui vont la gober, vante sa noble origine (un récif de l'Hellespont) et la saveur raffinée de sa chair. François Lasserre donne le texte qu'il a restauré, accompagné d'une photocopie et de notes critiques où il explique vers par vers sa lecture et ses conjectures. Inspectant le texte, il y relève cinq indices susceptibles de définir sa situation en littérature. C'est par exemple, le caractère savant du style, son tour énigmatique ou encore des références à l'exégèse homérique et à la théorie d'Eudoxe sur les crues du Nil. En outre, la facture de ce petit poème et le long commentaire dont il fait l'objet révèlent un poète de premier rang, qui doit être connu de nous. En examinant quel auteur du III^e siècle répond aux cinq caractéristiques énoncées et procédant par éliminations successives, François Lasserre avance (comme une hypothèse, étant donné notre connaissance très lacunaire

de la poésie alexandrine de cette époque) le nom de Philitas. Quant au commentateur, que divers indices, comme l'écriture du payprus et le recours probable au lexique de gloses attiques d'Aristophane de Byzance, permettent de situer entre 220 et 120 avant Jésus-Christ, il pourrait s'agir d'Apollodore d'Athènes.

On le voit, François Lasserre ne prend pas le déchiffrement laborieux d'un texte pour une fin en soi. Il use de l'érudition, qu'il déploie sans ostentation et souvent avec humour, comme d'un instrument nécessaire pour mieux apprécier une oeuvre littéraire et en mesurer la résonance. C'est pourquoi ces études savantes, écrites avec élégance et alacrité devraient retenir l'attention de tous ceux qui s'intéressent à la littérature grecque.

Jacques Sulliger.

1 François Lasserre : *Nouveaux chapitres de littérature grecque (1947-1986)*, 277p, Librairie Droz, Genève 1989.

FRANÇOIS LASSERRE : SAPPHO, UNE AUTRE LECTURE

Les membres de notre Association qui ont pu apprécier la conférence donnée le 2 mars 1988 par le professeur François Lasserre sur "Sappho réinterprétée" seront heureux d'apprendre la parution du livre que l'auteur a consacré à ce sujet, intitulé *Sappho, une autre lecture* (Padova, Antenore, 1989).

Alors que la critique de ces dernières décennies, intriguée et déconcertée par la personne de Sappho, s'est davantage intéressée à elle qu'à son oeuvre, la démarche de M. Lasserre s'applique à l'oeuvre en priorité, par une reconstitution "archéologique" des fragments conservés. Grâce à une meilleure compréhension du texte, une telle approche permet de répondre à la question fondamentale de la destination des poèmes de Sappho. Il faut se souvenir en effet que, dans la Grèce archaïque, l'acte poétique, lié à un mode d'exécution oral, n'est jamais gratuit; le poète ne compose pas pour le seul plaisir de parler de lui, mais parce qu'une circonstance précise l'y invite. Comme l'écrit M. Lasserre, "cette interprétation subordonne l'invention poétique, sous toutes ses formes, à la fonction du poème et non pas à quelque inspiration soudaine, à quelque initiative personnelle, au désir impérieux de dire quelque chose sur soi-même" (p.11).

Partant d'épithalames, dont l'occasion apparaît de la façon la plus évidente, M. Lasserre s'attache à déterminer pour l'ensemble de son oeuvre les différentes circonstances qui ont inspiré Sappho.

Directrice de ce que nous appellerions aujourd'hui un pensionnat de jeunes filles, Sappho puise une grande part de son inspiration dans la vie quotidienne de son école. Les élèves, arrivées à l'âge de dix ans, restaient chez elle jusqu'à quinze ans environ, moment de leur mariage. Entre-temps, le service des Muses avait fait d'elles des femmes accomplies. Une cérémonie de caractère public ou en tout cas familial marquait l'achèvement de leur éducation, occasion pour Sappho de composer un poème solennel en leur honneur et de louer les grâces dont son instruction les avait parées. Les poèmes d'adieu destinés au cercle plus restreint des amies de l'élève associent volontiers le thème de la séparation à celui de la consolation : la douleur de l'absence y est atténuée par le souvenir des moments heureux passés à l'école et l'évocation attendrie du monde de l'enfance.

D'autres poèmes contiennent des prières adressées par Sappho lors de cérémonies religieuses en présence de la cité de Mytilène et témoignent de son activité comme prêtresse d'Aphrodite. C'est notamment le cas de la célèbre *Ode à Aphrodite*, à laquelle M. Lasserre consacre les dernières pages de son livre. Souvent considérée comme une prière fictive et comme une déclaration d'amour déguisée, cette ode se rattacherait en réalité à une cérémonie précise, celle de l'offrande du vêtement sacré à la déesse lors des Aphrodisies, cérémonie analogue à celle qui avait lieu à Athènes lors des Panathénées ou à Sparte lors de la fête dédiée à Artémis Orthia. Occasion pour Sappho de rappeler publiquement son programme éducatif : de relations harmonieuses et d'un amour réciproque dépend la bonne marche de l'école et, par son intermédiaire, de la cité tout entière. La participation des élèves de Sappho à cette fête publique témoigne du renom de son école et de la popularité dont elle jouissait auprès de ses concitoyens. Si le choix de la forme métrique, le style, le traitement du mythe, dépendent du degré de solennité des poèmes et du public auquel ils s'adressent, le thème de l'éloge, *encômion*, apparaît constamment, et ce n'est pas la moindre innovation de cet ouvrage que d'y rattacher également la description des sentiments d'affection unissant Sappho et ses élèves. Selon M. Lasserre, le sentiment d'amour contribue à l'hommage rendu à la jeune fille, qu'il soit amplifié par le souvenir ou par les effets conjugués de l'imagination et de la création verbale, comme dans ces vers souvent imités (fr. 31 Voigt) :

"...ma langue s'est figée, un feu subtil, en même temps, a couru sous ma peau, mes yeux ne voient plus rien, mes oreilles bourdonnent, je ruisselle de sueur, un tremblement tout entière me saisit, je suis plus verte que l'herbe, peu s'en faut que je ne me voie moi-même morte."

Assurément, l'ouvrage de M. Lasserre ne laissera pas indifférent. Ainsi, que deviennent sous sa plume les "amours coupables" auxquelles les exégètes de Sappho nous avaient traditionnellement habitués ? Disparaissant de l'imaginaire de Sappho, elles appartiennent à celui de ses commentateurs ! Nous sommes loin des interprétations romantiques d'une poésie conçue comme un cri du cœur, comme un besoin de décrire la passion dans ses manifestations les plus violentes. M. Lasserre va même jusqu'à douter un instant de la sincérité de Sappho, "au risque de passer pour un iconoclaste" (p.157). Où finit la vérité et où commence la fiction ? A notre tour, un doute nous prend : l'exaltation de l'amour serait-elle davantage due à l'emploi habile de formules rhétoriques et à la fiction poétique qu'aux sentiments personnels de l'auteur ? Le caractère fonctionnel de la poésie de Sappho, mis en lumière de façon convaincante par M. Lasserre, excluant la notion de scandale, il y a deux manières de régler le problème de l'homosexualité féminine : soit en l'éluant, ce que fait M. Lasserre, soit en l'intégrant à une interprétation anthropologique de l'éducation en Grèce archaïque, ce dont il se défend. Par analogie avec l'éducation des garçons, où la pédérastie joue un rôle initiatique depuis longtemps reconnu, il n'est pas interdit de songer à un système éducatif semblable pour les filles, où l'homosexualité constituerait un rite de passage conduisant les jeunes filles de l'adolescence à l'âge adulte. Les témoignages antiques sur le sujet demeurant très ténus et d'une interprétation difficile, nous devons reconnaître que Sappho, seule, aurait pu nous dire ce qu'il n'était pas nécessaire d'expliquer à un public du VII^e siècle av. J.-C. L'ouvrage de M. Lasserre a le mérite de nous mettre en garde contre les a priori de notre sensibilité moderne et de revenir à la seule source digne de foi : le texte de Sappho.

Pascale Derron

Les frontières politiques sont nées d'une évolution historique et ethnique respectable, d'un long effort d'unification nationale; on ne saurait songer à les effacer. A d'autres époques, on les déplaçait par des conquêtes violentes ou par des mariages fructueux. Aujourd'hui, il suffira de les dévaluer. Nos frontières en Europe devront être de moins en moins une barrière dans l'échange des idées, des personnes et des biens. Le sentiment de la solidarité des nations l'emportera sur les nationalismes désormais dépassés. Ceux-ci ont eu le mérite de doter les Etats d'une tradition et d'une solide structure intérieure. Sur ces soubassements anciens, il faut édifier un étage nouveau: le supranational reposera sur des assises nationales. Il n'y aura ainsi aucun reniement d'un passé glorieux, mais un épanouissement nouveau des énergies nationales, par leur mise en commun au service de la communauté supranationale.*



*Extrait de Robert Schuman,
Pour l'Europe, Genève, Editions Nagel, 1963.

Depuis 1931, l'Europe est la seconde patrie de Swissair. Chacune de nos destinations constitue un lien qui unit notre pays à l'Europe et rapproche chaque Etat européen de notre pays. La densité de notre réseau témoigne avec éloquence de notre foi en cette idée devenue réalité: l'Europe de demain.

swissair 

MÉTAMORPHOSES DU MYTHE EN GRECE ANTIQUE

Vous vous intéressez aux mythes grecs ? Ne manquez pas de lire, si vous ne l'avez déjà fait, *Métamorphoses du mythe en Grèce antique*¹. Présentés à Lausanne lors d'un colloque tenu en 1987 sous la direction de Claude Calame, les textes réunis dans ce recueil nous introduisent dans les recherches que quatorze spécialistes des sciences de l'Antiquité poursuivent dans divers domaines de la "mythologie grecque". Le lecteur appréciera la variété des démarches que n'explique pas uniquement l'étendue du terrain exploré ou la saveur locale que gardent, pour notre plus grand plaisir, des participants venus de multiples horizons universitaires, mais, peut-être, le fait que, alors qu'il n'existe aucun consensus sur la nature du "mythe", la façon d'aborder cet être énigmatique exige des précautions infinies et autorise simultanément des approches inattendues.

Un vigoureux décapage introductif condamne les autoroutes intellectuelles qui ont permis, un peu trop béatement, à nos contemporains d'accéder jusqu'ici aux récits dits "mythiques". Restent beaucoup d'idées reçues à débusquer, ne serait-ce qu'à propos de Platon et de son utilisation du "mythe". Les chasseurs expérimentés ne manquent pas. Avec Detienne, des illusions s'envolent, mais nous pouvons nous pencher, avec Nicole Loraux, sur "le plus petit énoncé mythique possible" et découvrir dans les noms des fils d'Oedipe, un riche jeu de significations qui nous échappait sans elle. Même travail lorsque, par exemple, Calame, abordant la fondation de Cyrène par Battos, selon les deux versions transmises par Hérodote, étudie les structures narratives de ce récit et tente de préciser "le cadre de son énonciation"; lorsque Bérard redonne son sens à la décoration d'un hérôon lycien en redécouvrant les liaisons établies par son concepteur entre scènes mythologiques et scènes de la vie princière pour nous transmettre un message politique. Mises en scène tragiques, discours historiques, formes épiques, langages iconiques, contes et fables sont ainsi mis à contribution.

Si le lecteur s'avérait être une de ces divinités dévoreuses et castratrices que les Grecs craignaient tant, nous dit-on, les coauteurs, dans un geste propiatoire, ont déposé sur son autel la liste de quelque 480 ouvrages tous très alléchants.

Alphonse Rivier

¹ Claude Calame, 1988, Editions Labor et Fides, 1, rue Beauregard, CH 1204 Genève.

LES SOPHISTES

Les sophistes sont décriés, les sophismes sont conspués! Un tel sujet méritait-il une étude ? Le titre même du livre de Jacqueline de Romilly nous éclaire : *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*. Trois mots clés: "grands sophistes" - à l'exclusion de leurs épigones du quatrième siècle av. J-C., ou de la nouvelle vague (romaine) du deuxième siècle de notre ère; "Athènes" : la cité avec laquelle se confond, parfois, la Grèce entière; "de Périclès", enfin: de la seconde moitié du cinquième siècle, ce siècle de Périclès brillant d'un éclat unique dans l'histoire de la pensée et de l'art humains.

Ces grands sophistes, qui sont-ils, combien ? D'un mot, l'auteur le dit : une pléiade. "Protagoras qui venait d'Abdère, dans le nord (...), Gorgias ... de Sicile, Prodicos ... de la petite île de Céos, Hippias ... d'Elis, dans le Péloponnèse, Thrasymaque... de Chalcédoine,

en Asie Mineure ", et deux Athéniens, Antiphon et Critias. Sept noms : une pléiade, vraiment; la langue de Jacqueline de Romilly est un régal de simplicité, de clarté et de précision ; elle dit les choses les plus complexes avec les mots adéquats et illustre les vertus du français.

Ces sophistes, surgis "de tous les coins de la Grèce", convergent vers Athènes, première incarnation d'une démocratie directe, fière en plus "de se montrer hospitalière et accueillante aux étrangers". Le moment de cette rencontre coïncide avec l'essor démocratique qui conduit chacun à vouloir s'exprimer efficacement dans le débat politique, et avec l'épanouissement d'une "aspiration à la raison et à l'humain"; l'écho s'en trouve tant auprès des historiens (Thucydide) que dans les tragédies (Sophocle) ou chez les scientifiques (Hippocrate). Les sophistes sont les professeurs qu'attendait ce temps. Ni "sages" ni "philosophes", ils se disent "maîtres du savoir", aptes à transmettre leurs compétences grâce aux procédés qu'ils dominent, grâce à leur "technè" (leur métier), et garants du succès, ce qui implique, pour eux, une rétribution. Ces "professionnels de l'intelligence" sont les premiers spécialistes à vendre (à prix fort) leur efficience.

Dans le domaine de l'éducation, ils créent une véritable révolution. L'aristocratique société athénienne confiait d'abord l'adolescent au "pédotribe" (celui qui entraîne les enfants) pour acquérir la perfection physique et la maîtrise du corps ; le "cithariste", outre la compétence musicale, développait le sens de la discipline et de l'harmonie; le "grammatiste" enfin, par la pratique de l'écriture et de la lecture, donnait accès aux poètes -Homère surtout- et à ces "oeuvres remplies de bons conseils (...) où sont exaltés les antiques héros, afin que l'enfant, pris d'émulation, les imite et cherche à se rendre pareil à eux" (Platon : *Protagoras*). A cette éducation fondée sur l'hérédité, la nature et la tradition, les sophistes ajoutent une dimension: une "formation intellectuelle systématique", "ils les arment (...) pour un succès reposant non sur la force ou le courage, mais sur l'usage de l'intelligence ". Et (notez l'allusion!), "on voyait apparaître dans Athènes une espèce jusqu'alors inconnue, mais promise à un grand avenir : les intellectuels". Ainsi naissent aussi les diatribes qui opposent l'intelligence et le sport, l'hérédité et l'éducation : l'oeuvre de Xénophon ou d'Euripide en témoignent. Une formation intellectuelle qui s'adresse à n'importe qui et lui confère les techniques de l'esprit propres à améliorer ses aptitudes, quelle idée radicalement nouvelle ! Vingt-cinq siècles après, nous en mesurons l'audace et l'actualité.

Au coeur de cette Athènes où se développe la démocratie, où "l'individu (...) pouvait se faire entendre directement et (où) toutes les grandes décisions résultaient de débats publics", les grands sophistes fondent leur enseignement sur la rhétorique : "La parole (est) un moyen d'action privilégié." Chacun d'eux pourtant se distingue par l'importance qu'il attribue à tel ou tel facteur : la préoccupation majeure de Gorgias est le style, la magie des mots, l'envoûtement du verbe; Protagoras est connu pour son amour de la dialectique, son goût du débat d'idées où s'opposent deux points de vue, développés en tirades parallèles (discours "doubles" ou "opposés", antilogies); Prodicos s'attache au choix des mots, aux nuances de sens. Tous, ils créent ainsi d'étonnants instruments d'investigation, et sont plus ou moins les pères de la philologie, de la psychologie, de la politologie, de la polémologie... Simultanément, "leurs analyses critiques faisaient table rase de tout ce en quoi l'on avait cru".

Il s'ensuit un "effritement soudain, qui gagne tout", sous les "coups de boutoir d'une raison désormais sûre d'elle et prête à tout critiquer" : agnosticisme, effondrement des valeurs civiques et morales, négation de la justice des dieux, relativité de toute connaissance qu'on croyait fortement fondée... D'où la grande crise de la fin du cinquième siècle : déformées, aggravées, les thèses des sophistes peuvent conduire tout droit à l'immoralisme. Mais ces mêmes sophistes n'ont érigé la table rase que pour "reconstruire, sur d'autres fondements, une nouvelle morale, centrée sur l'homme seul".

On ne peut résumer les chapitres subtils où sont prudemment étudiés les quelques vestiges authentiques de textes d'origine et les citations tronquées (Platon en est grand fournisseur). Ces documents éclairent le double cheminement des sophistes, qui ruinent les croyances traditionnelles, mais, grâce à de nouvelles perspectives, restaurent ; ainsi de la justice, basée dorénavant sur "l'intérêt bien entendu des hommes". L'auteur déjoue tous les pièges (tentation de récupérer à la faveur d'interprétations anachroniques, désir de combler artificiellement les lacunes, gauchissement du sens pour recoller des débris peu cohérents). Saluons cette démarche, mais ne la trahissons pas en la ramassant en quelques formules contraignantes. Mieux vaut citer textuellement les conclusions : " Ils (les sophistes) ont sapé les fondements traditionnels de la morale; mais ils ont eu une morale, lucide et exigeante. Pas un seul ne fait exception." - "Dans toute la pensée grecque, ils ont occupé une position de pointe, méthodiquement assumée (...). Sans eux, les autres (...) n'auraient pas été ce qu'ils furent. Et nous non plus : ils sont les premiers à avoir su réserver une place accrue à l'homme et à la raison." Montrer à quel point ils sont "modernes" et le dire en une langue impeccable, c'est remarquable ; mais l'avoir écrit en un livre où même les spécialistes (grâce à un ingénieux système de références) trouveront matière à poursuivre la réflexion, c'est prouver -si besoin en était- que la fréquentation des "humanités" reste une des voies royales de la communication.

Jean-Marie Pilet

Jacqueline de Romilly : *Les grands sophistes dans l'Athènes de Périclès*. Editions de Fallois, Paris 1988.

*S*alon *I*de coiffure
*B*Institut de beauté
*B*eau-Rivage ☆☆☆☆☆

Salon de coiffure

Soins capillaires dames et messieurs.
 Manucure

Institut de beauté

Tous soins par esthéticiennes diplômées.
CABINES CHANEL ET GUERLAIN.

Produits de soins capillaires

L'Oréal René Furterer Wella

Produits de soins

Chanel Guerlain Dior Payot Sothys

Parfumerie

Toutes les grandes marques

Ouvert tous les jours, sauf le dimanche,
 de 9h.00 à 19h.00 sur rendez-vous.

Hôtel Beau-Rivage Palace

Téléphone 021/27 60 60

(dès le 9 novembre 89, tél. 021/617 60 60)

DATES A RETENIR POUR L'ANNEE PROCHAINE
(sous réserve de confirmation)

- 16 février Conférence de Mme Doris JAKUBEK : *Traces grecques dans la poésie romande*
- 2 mars - 15 juillet Au Musée de l'Hermitage : *Le corps et l'esprit. Trésors de la Grèce antique*. Seront exposées des poteries et des sculptures du Musée archéologique d'Athènes
- 27 avril Concert du pianiste Matthew KOUMIS
- mi-mai Conférence du professeur Pierre DUCREY: *Erétrie aujourd'hui*

* * * * *

UN PEU PLUS...
POUR EN ÊTRE PLUS...

Un peu plus d'espace, de beauté, de confort et de service

Am restaurant du Relais	A la Veranda	Am Bar du Relais	Dans le grand Hall
Tous les plats de notre raffiné et unique panorama sur le lac en plein centre-ville.	Apprétez en toute tranquillité et détente, à notre terrasse (1000 m²).	De quoi éveiller l'appétit, toutes les soirées à prix réduits de 1000 à 1500.	Un bar de renommée pour vos rendez-vous d'affaires ou vos soirées de détente.

Le Casino-Palace est ouvert tout l'été. Venez y découvrir le jeu du bon côté !

CASINO PALACE
LAUSANNE PALACE
swissotel

LAUSANNE PALACE
LAUSANNE, SUISSE

TEL: 021 20 37 11

VASSILIS VASSILIKOS : REVES DIURNES

"Onar Hemerôphanton", dit le coryphée d'*Agamemnon* (Eschyle): "Tel un songe surgi dans le jour." La plénitude du grec ancien est-elle rendue par *Rêves diurnes*, titre de la première des sept nouvelles, et du recueil qui vient d'être traduit ?

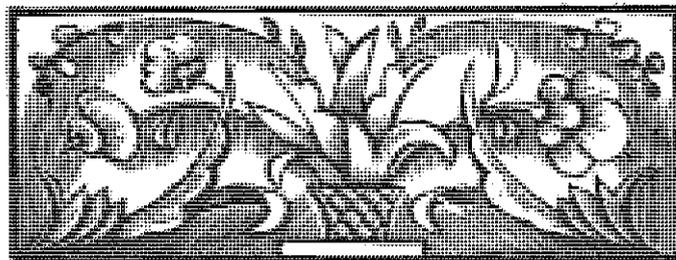
"Etouffé dans la basse-cour de la Raison, je me suis défoulé en plaidant la cause des rêves" - "Les rêves sont une substance vitale, la première qui nous tient en état de veille dans notre misérable existence." Rêver, c'est trouver un mode de survie : pourquoi ne pas organiser un commerce de rêves, éditer un "Almanach des Rêves"? Tel est, en apparence, le sujet de cette nouvelle. Mais rien n'est jamais simple, avec Vassilikos ; ce qui pourrait n'être qu'une fantaisie, une amusante boutade, prend des dimensions kafkaïennes. "La machine cylindrique où nous avons imprimé le premier numéro, un gigantesque monument électronique, n'arrivait pas à deux mètres du plafond, selon la loi, mais seulement à soixante centimètres." Raison suffisante pour entraver la publication. Loi anachronique, qui date de 1968 (clin d'oeil: le temps des colonels a commencé en 1967), mais non abrogée, en dépit des développements récents de l'électronique. Le succès de l'almanach inciterait le Premier Ministre à le récupérer - aucune chance, car "les gens n'ayant, en vous quittant (vous = le parti gouvernemental), nulle part ailleurs où aller, viennent chez nous, qui ne leur offrons rien d'autre que le droit au rêve, (...) le droit d'espérer en des jours meilleurs" : le parti au pouvoir ne peut réussir ; il est "sans rêve, sans vision, sans perspective"!

Traversant cette nouvelle, un catalogue de tous les rêves imaginables, mots en folie que lient des associations d'idées ou de sonorités : "Il y a des rêves presque introuvables et d'autres, recherchés par la Croix-Rouge internationale, des rêves cambodgiens des Khmers rouges, qui étaient autrefois ceux de Sihanouk, des rêves de la jungle et des marais, des rêves non inflammables et des rêves lance-flammes, de sainte Barbara et de tous les saints (...) L'économie des songes attend son marxisme, la dictature du prolétariat onirique a besoin de son Lénine et de son Trotsky, sans avoir besoin pour survivre d'un Staline étrangleur."

Les autres nouvelles du livre sont l'illustration de songes, vécus par de modestes chauffeurs de taxis ou de modernes historiens, exégètes de l'émancipation de la Grèce, tandis que le dernier texte présente un écrivain (frère jumeau de l'auteur). Pour se "libérer des histoires (qu'il n'a pas dites", il relate ce qui l'en a empêché: "Les histoires ou l'histoire de leur échec. Est-ce que ces deux choses n'en font pas qu'une? Les deux ne sont-elles pas de l'écrit, un texte ?" On en jugera en lisant cette étrange *Transplantation* qui joue sur l'ambiguë relation entre l'auteur, son héros et la complicité du lecteur. Encore un de ces phantasmes nés dans la lumière du jour...

Jean-Marie Pilet

Vassilis Vassilikos : *Rêves diurnes et autres nouvelles*. Traduction (excellente) de Gisèle Jeanperin. NRF (Du monde entier) 1988.



Bois de Henry Bischoff

MATTHEW KOUMIS, pianiste

Ce pianiste londonien âgé de 25 ans, de mère anglaise et de père grec, commence à se faire connaître en Suisse romande en venant donner régulièrement depuis deux ans des récitals dans les cantons de Neuchâtel, Genève et Vaud. Né en Angleterre, ce jeune artiste a fait ses études littéraires et musicales à Oxford et à Londres. Il a étudié le piano au Royal College of Music dans les classes de Niel Immelman et Peter Wallfisch. En 1988, il obtient un diplôme de virtuosité avec la plus haute distinction. C'est à cette époque que se nouent les premiers liens avec la Suisse : lors du concert final où il présentait des pièces classiques et contemporaines, Matthew Koumis avait choisi d'interpréter une oeuvre du compositeur chaux-de-fonnier Paul Mathey: les *Trois esquisses neuchâteloises* (1948), dont la partition a retenu l'attention du jury. Mais entre-temps, invité par Paul Mathey, le pianiste était déjà venu donner un premier récital au Locle, puis un deuxième à La Chaux-de-Fonds, au cours duquel il joua, du même compositeur, quatre *Préludes* de l'opus 10, oeuvre qu'Alfred Cortot avait interprétées dans les années quarante et tenait pour l'une des contributions les plus importantes du répertoire pianistique contemporain.

Lors des récitals qui ont suivi, Matthew Koumis a toujours pris soin d'équilibrer dans ses programmes musique classique et musique du XXe siècle. C'est ainsi qu'à l'affiche, et non sans un certain piquant, des célébrités tels que : la *sonate au Clair de lune*, le deuxième *scherzo* opus 31 de Chopin ou la *Vallée d'Obermann* de Liszt, suivent ou précèdent une oeuvre de Paul Mathey, une suite de Manos Hadzidakis ou des danses de Iannis Konstantinidis. Car M. Koumis s'intéresse également à la musique contemporaine de son pays d'origine. Une bourse lui ayant été octroyée par le gouvernement grec, il a achevé récemment un stage de perfectionnement d'une durée de huit mois à Athènes, donné par Mme Charis Kladakis et au cours duquel l'accent a été mis sur la musique grecque contemporaine. Un trait remarquable de la personnalité de ce pianiste est qu'il cherche toujours à s'imprégner du contexte historique ou culturel de la musique qu'il interprète. C'est ainsi qu'à Athènes il s'inscrit à un cours de danses traditionnelles grecques, afin d'expérimenter de manière immédiate les rythmes de la musique hellénique, d'accéder directement à sa source vivante.

Parallèlement à ses activités de concertiste en Suisse et à l'étranger, M. Koumis poursuit sa formation. Actuellement il étudie à l'Académie de musique Liszt à Budapest, auprès de deux professeurs de renommée internationale, György Nador et György Kurtag, avec lesquels il travaille notamment à l'élargissement de son répertoire classique et à l'approfondissement de sa technique pianistique.

Matthew Koumis est un artiste plein d'avenir et qui place toute son énergie dans la musique. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de pouvoir l'écouter prochainement en Suisse à l'occasion d'un récital, organisé par l'Entraide Hellénique et les Amitiés gréco-suisse de Lausanne, qui aura lieu le 27 avril 1990.

Signalons enfin que Matthew Koumis a réalisé un enregistrement de deux cassettes qui seront mises en vente prochainement : l'une contient des oeuvres de Paul Mathey et de musique classique et l'autre des oeuvres de compositeurs grecs, notamment les *Huit danses des îles grecques* de Iannis Konstantinidis et la *Suite pour un petit coquillage blanc* de Manos Hadzidakis.

Jean-Charles Spring

La "pitta" de la Ligue athénienne

La "Ligue gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard" a célébré la coutume de la "pitta" du Nouvel-An (gâteau des Rois-Mages), cette année-ci avec un certain retard, le 5 février, la salle du "Club des Athéniens", qui bénévolement nous offre toujours l'hospitalité, n'ayant pas été disponible au mois de janvier.

Cette réunion a été précédée d'un dîner et suivie d'une loterie. Cent quatre personnes y ont participé, et elle a été honorée de la présence de S.E. l'ambassadeur de la Confédération Monsieur Gérard Franel et Madame Béatrice Franel. Etaient également présents les ambassadeurs des Etats-Unis d'Amérique et d'Autriche, et de nombreux représentants du monde diplomatique, politique et intellectuel athénien.

Un concert de musique de chambre

Un concert de musique de chambre a eu lieu à l'"auditorium" de l'Institut Français d'Athènes, le 17 mai. Il a été organisé par la ligue gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard et y ont participé Mme Béatrice Franel, épouse de l'ambassadeur de la Confédération (violoncelle), Mme Hara Tombra (piano) et M. Spyros Tombras (violon). Ils ont joué un trio de Mozart, un trio de Haydn, la suite sur des mélodies populaires grecques de Iannis Constantinidis, tirée de la collection de Samuel Baud-Bovy, pour piano et violon et la sonatine pour violon et piano de Willy Burkhard. La salle était bondée ! Une grande partie du corps diplomatique, des représentants du ministère grec des Affaires Etrangères, des intellectuels, des artistes étaient présents.

M. Alcibiade E. Margaritis a introduit ce concert par l'allocution suivante :

"Messieurs les ambassadeurs, Monsieur le directeur de l'Institut, Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

La Ligue gréco-suisse Jean-Gabriel Eynard a l'honneur et le plaisir de clore ce soir ses manifestations de la saison 1988-1989 en vous présentant ce concert de musique de chambre, dont vous avez le programme entre les mains. Ce concert a lieu grâce à la participation bénévole de Mme Béatrice Franel, qui réunit en sa personne deux arts : l'architecture et la musique, à côté d'autres qualités humaines. Rappelons que Madame Franel avait participé au concert de Noël et organisé une séance de musique de chambre dans les salons de l'ambassade de Suisse.

Madame Franel est encadrée par deux éminents musiciens grecs, M. et Mme Tombras, tous deux professeurs au conservatoire d'Athènes et licenciés ès lettres et en philosophie. Leurs activités artistiques ont depuis longtemps dépassé les limites de notre pays.

Le concert est en même temps un hommage à la mémoire de Samuel Baud-Bovy, ancien professeur à l'Université de Genève et directeur du conservatoire de cette même ville. A l'étranger, il a contribué à la meilleure connaissance de la langue, de la littérature et de la musique néogrecques. Il fut également un grand ami de l'Ecole Française d'Archéologie et de l'Institut Français d'Athènes.

Un grand merci de la part de notre bureau à vous, M. Trihoreau et à vos collaborateurs pour avoir hébergé et facilité cette manifestation."

Une exécution exemplaire de ce programme a bien mérité de vifs applaudissements des quatre cents auditeurs. Ce concert a été suivi d'un dîner à domicile, organisé par Mme Lily Margaritis, peintre et graveur sur verre, en l'honneur des trois artistes et des organisateurs de cette manifestations.

Alcibiade E. Margaritis

Chronique de l'Association

Une des raisons d'être des "Amitiés gréco-suisse" est l'organisation de conférences qui ont obtenu, au long de cette année, l'accueil soutenu d'un public fidèle et intéressé. En voici le rappel :

26 janvier : Mlle Anne-Marie Redard "Le destin tragique de Bessarion, diplomate byzantin, père de la Renaissance".

20 février : Professeur Claude Bérard, sur un thème byzantin, "...et le ciel se retira comme un livre qu'on roule".(Apocalypse 6,14)

26 avril : M. Jean-Jacques de Dardel : " Sur les chemins du Mont Athos".

29 mai: M. Fabien Loï Zedda : " Le statut de la femme dans le monde grec antique".

23 novembre : Mme Jeanne Michaud : " En Syrie avec Alexandre, Hyrcan le Tobiade et saint Siméon le stylite", avec introduction sur la Syrie antique par M. Etienne Vallotton.

Chacune de ces conférences fut suivie d'une verrée de l'amitié qui permit des contacts personnels avec le conférencier et entre les assistants. Elles ont lieu dans les locaux sympathiques du "Foyer hellénique" et c'est l'occasion ici de renouveler aux dirigeants de cette société notre vive gratitude pour leur accueil et leur constante disponibilité.

A cause des travaux de restauration entrepris à l'Ancien Evêché,

l'assemblée générale annuelle, le 14 mars, s'est tenue cette année exceptionnellement à l'Hôtel de Ville dans la salle des séances du Conseil Communal, aimablement mise à notre disposition par la Municipalité, dont un des membres, M. Jean-Daniel Cruchaud, nous accueillit avec courtoisie.

Sous la direction du président, la séance fut ouverte par une causerie de M. Raymond Gafner, membre du Comité Olympique International, qui parla en connaisseur et avec chaleur de Pierre de Coubertin et de la fondation de notre Association. En conclusion, il remit aux AGS un coffret consacré aux *Textes choisis* de P. de Coubertin, édité par le CIO en 1988, et fut vivement remercié par le président.

Lequel retraça ensuite l'activité de la société, qui a vécu une année satisfaisante, et releva le succès de la Fondation du Prix Valiadis. Le trésorier n'est pas mécontent de l'état des finances et les vérificateurs non plus.

Les divers rapports furent ainsi aisément adoptés. Il n'y avait pas d'élection et, l'ordre du jour épuisé, les participants purent se rendre au restaurant Mövenpick pour le repas habituel.

Rencontre d'automne 1989

La Grèce était cette année l'hôte d'honneur du Comptoir Suisse. Les Amitiés gréco-suisse se devaient de se manifester en allant visiter le Pavillon grec.

Le mercredi 20 septembre, en fin de journée, l'ambassadeur de Grèce en Suisse et trois des responsables grecs de ce pavillon eurent l'amabilité d'y accueillir les quelque septante membres de notre Association qui s'étaient inscrits pour cette visite.

L'un des membres du Conseil d'administration du Comptoir prit la parole pour féliciter et remercier la Grèce de sa présence. L'ambassadeur de Grèce et le président des Amitiés gréco-suisse s'exprimèrent à leur tour. Après ces échanges d'aimables propos, les membres des Amitiés gréco-suisse passèrent avec plaisir aux choses concrètes : la visite des stands de ce pavillon, l'achat d'icônes, de broderies, de bijoux, etc. mais aussi la dégustation de vins et autres spécialités grecques, très aimablement offertes par nos hôtes.

Un dîner suivit, au restaurant du Rond Point de Beaulieu (bonne cuisine, qu'on se le dise),

dans une salle décorée des drapeaux grec et suisse et de superbes affiches grecques. Une agréable, chaleureuse rencontre, bien marquée au coin de l'amitié gréco-suisse.

Fondation pour le financement du prix Constantin Valiadis

Les appels lancés dès juin 1988 par le comité des "Amitiés gréco-suisse", dans le but de rassembler un capital dont les intérêts permettraient d'assurer un financement régulier et plus satisfaisant du Prix Constantin Valiadis, ont été entendus. Les dons versés ont atteint la coquette somme de Fr. 22'000.-, ce qui va permettre de porter le montant du Prix à Fr. 800.- dès cette année, puis d'ici quelques années à Fr. 900.- voire 1'000.-.

Aussitôt ce montant de Fr. 22'000.- atteint, une "Fondation des Amitiés gréco-suisse pour le financement du Prix Constantin Valiadis" a été constituée, le 24 février 1989, par-devant notaire. Dès que cette fondation aura été inscrite au Registre du commerce, ce qui ne saurait tarder, ces Fr. 22'000.- seront placés auprès de la société de gestion des biens universitaires de l'Université de Lausanne. C'est grâce au fait que cette société n'est pas imposée et ne perçoit pas de frais de gestion que les "Amitiés gréco-suisse" seront en mesure d'augmenter sensiblement le montant du prix.

Ce résultat très positif a été annoncé à l'Assemblée générale du 14 mars 1989. Il a été relevé à cette occasion que les charges des "Amitiés gréco-suisse" allaient pouvoir être allégées d'autant, désormais, ce qui devenait hautement souhaitable.

Ce résultat n'aurait jamais pu être atteint sans la générosité de tous ceux qui ont compris que ce prix, décerné par les "Amitiés gréco-suisse", méritait d'être maintenu et son montant augmenté, non seulement pour encourager les étudiants grecs et suisses qui le reçoivent, mais aussi pour que soit ainsi soulignée la permanence des relations amicales entre la Grèce et la Suisse.

Que ces généreux donateurs soient encore chaleureusement remerciés ici.

Liste des donateurs

M., Mme, Mlle,
ANDROULIDAKIS Hélène
BALDIN Madeleine
BAUMANN Helmut
BERARD Claude
BISCHOFF Luc
de BYKHOVITZ Hélène
CALAME Claude
CAPGRAS Yolande
de COULON Frédéric
DUFOUR Ferdinand
ENFIEZIOGLOU Adrian
FITTING Louis
GAFNER Raymond
GERHARD Marie-Lise
GERHARD Yves
GUISAN Hélène

HAENNY Colette
LASSERRE François
LATSIS Henriette
KARPOUTCHKO Nadine
MARTIN Jean-Georges
MAURIS Louis
MEYLAN Maurice
MOTTAZ Suzanne
von der MUEHLL Cléopâtre
de PLANTA Jean-Martin
REDARD Anne-Marie
REYMOND Anne-Marie
RIVIER Marjolaine
SOSSIDI Antigone et Corinne
SPENTSA Maria
VALLOTTON Antoinette
VALLOTTON Etienne

VIAL Jean-Louis
VIRIEUX Antoinette
VOLKI Martha

WEBB Christine
WOHLSCHLAG Madeleine
ZAFIROPULO Costia

ANONYMES : Les dons anonymes proviennent en majorité de Grecs non-membres des "Amitiés gréco-suisse" (à l'exception de deux messieurs grecs qui sont de nos membres). Ces aimables donateurs ont accompagné leur geste de très aimables propos à l'égard de notre Association et de l'encouragement qu'elle apporte aux étudiants par le Prix Valiadis. Le Comité s'était engagé, lors de ses appels, à ne pas mentionner le montant des dons.

Nouvelles personnelles

Le Prix Constantin Valiadis, assumé par notre Association, a été remis lors du récent Dies Academicus de l'université à Mademoiselle **Danielle Maeder** pour l'approche originale mise en œuvre dans son travail de mémoire consacré aux détournements homériques dans *l'Histoire Vraie* de Lucien.

La section des Sciences de l'Antiquité de l'université a célébré, le 20 juin dernier, le septantième anniversaire de notre membre d'honneur : le Professeur **François Lasserre** et présenté à cette occasion son récent ouvrage "*Nouveaux Chapitres de littérature grecque 1947-1986*" (voir le compte rendu dans la rubrique "Lire"). Rappelons que le Professeur Lasserre a reçu, en décembre 1988, le doctorat honoris causa de l'université italienne d'**Urbino**, centre mondial de la recherche en littératures grecque et latine .

Notre Association a perdu un membre éminent en la personne de **Jean-Georges Martin**, décédé en juillet dernier. Né à Morges au début du siècle, il avait parcouru la planète dans l'entre-deux-guerres, séjourné à Athènes, traversé le Péloponnèse à pied. Journaliste, rédacteur en chef de *l'Illustré* , il a publié plusieurs volumes d'œuvres poétiques qui lui valurent le Grand Prix du Livre romand.

Nos lecteurs ont pu apprécier quelques pages de souvenirs de ses randonnées helléniques, qui révélaient une connaissance profonde des gens et du pays; et les auditeurs d'une causerie qu'il nous présenta voici deux ans n'ont pas oublié le rayonnement d'un sage resté jeune de cœur et d'esprit, attentif à autrui, souriant et généreux.

Nous saluons la mémoire du peintre **Boutagy** récemment décédé, qui a dessiné le titre sur la couverture de notre bulletin.

Nouveaux membres dès janvier 1989

M. et Mme Jacques et Chantal COUVAS; M. et Mme Béat de GLUTZ; M. et Mme Jean-Pierre de GLUTZ; Melle Sandrine HUBER; M. et Mme Christian et Katherin LAFFELY; M. et Mme Pierre LAGONICO; M. Fabien LOI ZEDDA; M. et Mme Jean-Pierre PANCHAUD; Mme Isabelle PIAN; M. Aristide PILAVACHI; M. Jacques-André RABALL; Mme Marianne REICHENBACH; M. Jean-Paul RIVIER; Mme Joanna SOLIDAKIS.

NOTICES

Au 1er décembre, l'Association comptait 341 membres.

Le comité a approuvé la proposition de la rédaction de "Desmos" de rendre le bulletin annuel, au lieu de bisannuel. Nos lecteurs seraient bienvenus de dire ce qu'ils en pensent. Ils auront par ailleurs remarqué l'amélioration de la présentation typographique de "Desmos". La responsabilité en revient à Mme Christiane Bron, nouvelle venue à la rédaction.

Des exemplaires de "Desmos" sont à la disposition de ceux et de celles qui se soucient de faire mieux connaître notre Association par l'intermédiaire de son bulletin. Ecrire à la case postale 2105, 1002 Lausanne, ou téléphoner au No 319 22 13.

* * * * *

COMITE DE L'ASSOCIATION

Président :	M. Etienne VALLOTTON, Pully
Vice-président suisse :	M. Pierre DUCREY, Pully
Vice-président grec :	M. Costia ZAFIROPOULO, Lausanne
Secrétaire :	Melle Pascale DERRON, Lausanne
Trésorier :	M. Jean-Louis RAMSEYER, Lausanne
Membres :	Mme Christiane FURRER, M. Gérard KELLER, Mme Jacqueline PEREZ, M. Jean SARPAKIS, Mme Assimina WALTHER, M. Nikos XANTHOPOULOS, M. Dimitri ZEPOS.

Membres de droit :	M. Louis MAURIS, chargé du bulletin, Lausanne M. Georges RAPP, archiviste, Lausanne Rév. P. Alexandre YOSIFIDIS, prêtre de l'Eglise orthodoxe de Lausanne, Pully.
--------------------	---

Le comité de rédaction de "Desmos" est composé de MM. Yves GERHARD, François LASSERRE, Pierre-Antoine MOTTIER, MME Jacqueline PEREZ et M. Jean-Marie PILET.

DESMOS

<i>Editeur, annonces :</i>	<i>Association des Amitiés gréco-suissees, case postale 2105, 1002 Lausanne CCP 10 - 4528 -0</i>
<i>Rédaction :</i>	<i>Mme Christiane Bron, M. Louis Mauris</i>
<i>Révision :</i>	<i>Mme Marie-Lise Gerhard, M. Yves Gerhard</i>
<i>Imprimeur :</i>	<i>Imprimerie Annen, 1008 Lausanne-Malley</i>

* * * * *



Eurocard

***En voyage, je fais confiance
à mon Eurocard.***

***Elle m'ouvre les portes
du monde entier!***



**Société de
Banque Suisse**

Une idée d'avance